

Che-mi-nots quel jo-li sa-bo-ta-ge Che-mi-nots quel jo-li sa-bo-ta-ge



Voi-là du sa-bo-tag' par-fait Et Mos-sieu Lé-pin' de-mand' qu'est c'qui l'a fait



Ce-lui qui l'a fait il est de son vil-la-ge Che-mi-nots quel jo-li sa-bo-ta-ge



Voi-là du sa-bo-tag' par-fait Et Mos-sieu Lé-pin' de-mand' qu'est c'qui l'a fait

2
On l'appell' Chos' dans son entourage (bis)
Mais un' personn' qui le connaît
M'a dit qu'c'était Machin qu'il se nommait

Celui qui l'a fait le joli sabotage
On l'appell' Chos' dans son entourage
Mais un' personn' qui le connaît
M'a dit qu'c'était Machin qu'il se nommait

3
Ses cheveux sont noirs comm' le cirage (bis)
Dans la nuit, mais il se pourrait
Que l'bougre soit blond lorsque le jour paraît

Celui qui l'a fait le joli sabotage
Ses cheveux sont noirs comm' le cirage
Etc.

4
Il a l'nez au milieu du visage (bis)
Et, signalement plus complet,
Il paraît qu'il a du poil... sur les mollets
Etc.

5
Il demeure on n'sait à quel étage (bis)
A Courbevoie ou à Bagnolet :
Pour plus d'enseignements d'mandez à son
pip'let
Etc.

6
S'il vous plaît d'en savoir davantage (bis)
Maintenant Môssieu le Préfet
Adressez-vous donc à celui qui l'a fait
Etc.

La Guerre Sociale

Cette chanson, publiée dans les colonnes du journal La Guerre sociale, a été écrite par le poète Gaston Couté deux jours après le déclenchement de la grève des cheminots d'octobre 1910. Les grévistes avaient alors effectué de spectaculaires sabotages de machines. Lépine était à ce moment-là le Préfet de police de la Seine.

Incendo

Le journal qui brûle d'en découdre, n° 4, mai 2009



« Nous ne sommes plus des moutons, mais des lions »

Allumer, brûler, incendier, embraser, rendre rouge comme le feu, éclairer,
donner l'éclat du feu, réduire en cendres, détruire, livrer aux ardeurs de la passion, etc.

apériodique gratuit made in Avignon

EDITO

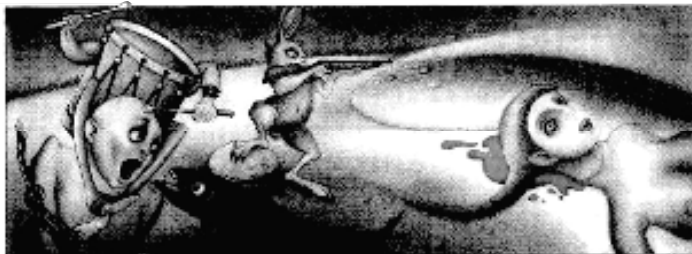


bien que « ça va péter » et aujourd'hui les séquestrations et actions directes de grévistes (souvent poussés par des licenciements) se multiplient. Déjà les lycéens avaient, si l'on veut, ouvert la voie plus ou moins bien poursuivie par les étudiants; Les ouvriers se réveillent (alors que tout le monde ou presque croyait qu'ils n'existaient plus que dans les livres d'histoire)... il y a 40 ans tout avait, un mouvement avait émergé début mai, à suivre....

Les anciens n° sont téléchargeables sur <http://basseintensite.internetdown.org/spip.php?mot79>

GREVES

Notes sur la « grève » à l'Université d'Avignon	p. 3
Brèves générales (Vaucluse et autour)	p. 11
Le Droit de grève est menacé... mais pas la grève !	p. 15
légalisation de la grève (1864).....	p. 18
Brèves sauvages illimitées	p. 21
SANS-PAPIERS	
Manif contre le CRA de Nîmes (28 février).....	p. 24
<i>Feu à toutes les prisons ! / Non à l'enfermement sous toutes ses formes</i> (tracts).....	p. 25
Occupation du ferry de la Comarit à Sète (2 mars).....	p. 27
Charivari au CRA de Nîmes (20 mars)	p. 28
Interview d'une ex-militante de RESF	p. 29
<i>De plages en cages</i> (note de lecture).....	p. 36
Procès	p. 37
<i>Au café</i> , Errico Malatesta (note de lecture)	p. 38
Revue des revues	p. 41
<i>Cheminots, quel joli sabotage</i> , Gaston Couté	p. 43



P

ARUTIONS

N° 9, janvier 2009.

Une trop rare lettre mais du coup très riche, en fait un long texte (44 p.), donnant un aperçu et précisant certains points de l'ouvrage de Gilles Dauvé et Karl Nésic *Au-delà de la démocratie* qui vient de paraître chez l'Harmattan. « Nous avons essayé de comprendre comment, en dépit de toutes les critiques, de tous les manquements à ses propres règles, la démocratie continue de hanter notre présent. La manipulation des opinions publiques y est pour peu de chose : la « fabrication du consensus » n'est que la mise en musique de ce que les citoyens peuvent et veulent entendre à un moment donné ». Une critique de cette démocratie qui « telle que nous la connaissons depuis un ou deux siècles, triomphe comme la médiation la mieux adaptée à une civilisation capitaliste qui s'est également imposée depuis un ou deux siècles, et qui n'en finit pas de s'étendre. » Il s'agit aussi de se demander comment, dans une révolution future, les prolétaires pourront « développer une nouvelle façon de vivre et de s'organiser, le communisme, capable de rejeter des médiations et des pouvoirs qui aujourd'hui nous écrasent. Sans cette abolition, il n'y aurait d'ailleurs aucun bouleversement profond du vieux monde. Il ne s'agira pas d'enrichir le contenu de la démocratie, de la débarrasser de sa nature de classe, d'en créer une prolétarienne ou populaire, mais de vivre, de faire et d'être radicalement autrement. La démocratie n'est pas à abattre, ni à dénoncer, mais à dépasser. Sa critique n'est qu'une facette de la critique du capitalisme, et ne prend donc son sens que par rapport à la perspective communiste ». Impossible à résumer en quelques lignes, le mieux est d'aller y jeter un œil. Rassurez-vous, c'est de la théorie communiste très lisible.

*AREDHIS, BP 20306, 60203 Compiègne cedex.
Ou téléchargeable sur <http://troploin0.free.fr>*



**FLAMMES
ALGERIENNES**

hiver 2008-2009

Cette lecture nous apporte quelques nouvelles fort réjouissantes du Maghreb et notamment d'Algérie où nombre d'insoumis laissent régulièrement exploser l'expression de leurs rages collectives. *« On entend parfois de ce côté-ci de la Méditerranée que depuis plus d'un an seraient enregistrées en moyenne deux-trois émeutes, ou autres formes de colères populaires (notamment des blocages de routes), par jour. »* La cherté de la vie, les nombreuses poursuites judiciaires et incarcérations, des décisions administratives ou politiques (fermeture de marché, annulation d'une aide suite au séisme de 1980,...), ou même la relégation en 2^e division du club de foot d'Oran, les étincelles qui mettent fréquemment le feu aux poudres d'une exaspération générale, sont variées et ne manquent pas.

Un aperçu certes bref, mais qui montre que patrons et gouvernants, d'Algérie comme d'ailleurs, assoient leur domination avec de moins en moins de sérénité.

Brochure 4 pages A4 à télécharger sur:
<http://www.infokiosques.net/spip.php?article664>

MAUVAISES INTENTIONS 2
janvier 2009

Blablabalabalablaalablabalaba
Bkabkab*
bakbabkbakabkaabakabkb

deux articles qui reviennent sur le fonctionnement judiciaire local (mais est-ce vraiment différent ailleurs ?), le premier racontant comment dans un contexte où les flics mettent une pression permanente par leur sur-présence, deux jeunes de Vénissieux prennent deux ans fermes, et le second constitué par le témoignage d'un avocat qui balance sur les coulisses de la Justice Lyonnaise...

[outrage\(at\)riseup.net](mailto:outrage(at)riseup.net)

COURANT ALTERNATIF.

N°189, avril 2009.

Au sommaire du mensuel de l'OCL toujours aussi intéressant, des retours sur les (nombreux) derniers mouvements sociaux : en Guadeloupe (accompagné d'un historique des révoltes antillaises occultées par le colonialisme au XX^e siècle) ; à Nantes et surtout à Saint-Nazaire lors des 2 journées de grève générale qui ont fini par des affrontements avec la police ; à Continental Clairoix (avec un historique détaillé des raisons de la fermeture des 2 sites français pour remplumer un autre groupe) et surtout, la traduction d'un texte grec sur le mouvement social qui a enflammé la péninsule cet hiver. Mais aussi, une critique du procès AZF, un article à propos des récentes lois sur la psychiatrie qui élèvent les « *schizophrenes dangereux* » au rang d'ennemi intérieur de premier ordre (au même titre que les sans-papiers, SDF, anarchistes, etc.) ; un compte-rendu détaillé de « *l'affaire Colonna* » et des soutiens qui se créent en Corse et sur le continent ; et toujours, les très instructives brèves de *Big Brother*.

<http://ocl.libertaire.free.fr>
[ocl.libertaire\(at\)hotmail.com](mailto:ocl.libertaire(at)hotmail.com)
OCL c/o Egregore, bp 1213, 51058 Reims cedex.

BLABLA N° 9, février 2009

Blabla est une revue « *d'informations et de contre informations locales et globales* » réalisée à Dijon. Nous trouvons dans ce neuvième numéro un article sur l'expulsion d'un squat de Roms et sur les moyens d'oppressions utilisés contre eux, le témoignage d'un postier gréviste, un retour sur les mouvements lycéens, ainsi qu'un texte sur la résistance de

l'espace autogéré des Tanneries. Sur un plan plus global, on peut y lire l'interview d'un des membres du squat Ifanet à Thessalonique à propos des événements de décembre et de la place des anarchistes dans ceux-ci. A noter : un plan des caméras de la ville est disponible sur le site, mais pas dans la version papier...

[blabla\(at\)brassicanigra.org](mailto:blabla(at)brassicanigra.org),
<http://brassicanigra.org/blabla>.

LA CAVALE. N° 15, Mars 2009.

Le nouvel exemplaire de cette « *correspondance de la lutte contre les prisons* » qui nous vient de Belgique nous donne une idée de ce que sont les conditions des quartiers d'isolement (la torture blanche), des rapports vis-à-vis des prisonniers pour mœurs en Belgique de la drogue, de l'utilisation de La Croix Rouge comme outil de contrôle et de gestion de l'immigration, et fait un retour sur des luttes incendiaires à Steenokkerzeel et Lampedusa, en Belgique et à Vincennes, ainsi que sur des grèves de la faim contre la condamnation à perpétuité (« *ergastolo* ») en Italie. Il est aussi question de textes contre le monde qui entretient les prisons avec un échange de lettres ouvertes entre Italiens et Français à propos de sabotages (notamment sur l'affaire de Tarnac), terrorisme et innocentisme, et un retour sur les événements de décembre en Grèce et des arrestations qui ont suivi.

[Uitbraak\(at\)gmail.com](mailto:Uitbraak(at)gmail.com)
La Cavale, BP 187, rue du progrès 80, 1210 Bruxelles (Belgique)*

CETTE SEMAINE. N° 97, hiver 2009.

<http://cettesemaine.free.fr> cettesemaine@no-log.org
Cette semaine, bp 275, 54005 Nancy Cedex



Les bisounours à l'attaque ?

*La forme, c'est le fond qui remonte à la surface*¹

A partir du 2 février, l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse (UAPV) a connu un mouvement assez étrange et difficile à cerner. A cette date, le personnel de la fac (profs et Biatos²) est entré en grève illimitée contre les réformes du gouvernement.

Nombre de profs non grévistes assuraient évidemment leurs cours, mais aussi certains « grévistes »³ afin de ne pas « pénaliser » les étudiants ! En dehors des grandes journées de manifestation, la fac semblait fonctionner normalement (donc une faible mobilisation des Biatos). Quant aux étudiants, ils allaient majoritairement aux cours qui avaient lieu.

La situation a évolué à partir du 17 février avec la mise en place d'une sorte de piquet de grève, appelé « filtrage », qui empêchait les étudiants, mais pas le personnel, de pénétrer dans l'un des deux bâtiments de la fac. La majorité des cours ont alors cessé et les AG se sont succédées pendant plus de deux mois. Une des plus longues grèves de l'histoire d'Avignon ? Pourtant rien ne semblait se passer et la fac était déserte...

Le groupe des petits chefs « étudiants »

Ce petit groupe, qui focalisait sur lui toute l'attention, et qui était vu par les anti-grévistes comme une horde d'horribles bolcheviques, ne comprenait en fait qu'une vingtaine de gentils organisateurs. Bien que souvent militants (« limitants » diront certains) NPA, SUD-étudiants et POI, ils firent preuve de bien peu de sens de l'organisation, politique ou tactique, et se trouvaient désemparés lorsque leurs deux ou trois leaders s'absentaient⁴. Très rapidement, le mouvement s'est trouvé identifié à ce groupe à l'apparence affinitaire et fermée, qui ne demandait aux étudiants que d'être

présents lors des actions (ce qu'ils ne faisaient en général pas) et qu'il devenait de plus en plus difficile de rejoindre (certains étudiants mobilisés ayant eux très tôt rechigné à les côtoyer). Il n'y avait d'ailleurs aucun lieu où se retrouver, discuter, décider collectivement. Des grèves et mouvements « *par procuration* » ont déjà eu lieu, par exemple lors du mouvement dit « *anti-CPE* » : des centaines d'étudiants votaient en AG la poursuite d'un mouvement où seul un groupe de 50 à 80 personnes agissait. Cette fois-ci, ils étaient bien moins nombreux. Mais si ce tout petit groupe a pu « bloquer » une fac pendant plusieurs semaines, ce n'est pas du fait de la légi-

¹ Comme le disait un célèbre théâtrien stalinien.

² Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé.

³ Difficile de les qualifier de « grévistes », tout comme certains enseignants dont les cours n'ont en fait été que reportés puis récupérés après l'arrêt du

filtrage. Il ne s'agissait donc pour eux que d'un déplacement du temps de travail (les salaires continuaient d'ailleurs à être versés).

⁴ Il n'est pas juste question d'être une grande gueule ou bon orateur. On peut très bien être l'un ou l'autre et ne pas se comporter comme un chef. Ce rôle est

timité que lui donnait l'AG, mais bien plus à cause du consensus mou qui régnait. Il n'y avait pas de conflit, pas d'opposition, car l'administration avait l'air de soutenir le mouvement (c'est elle qui bloquait réellement la fac « pour des raisons de sécurité » en fermant à clef toutes les salles)⁵. Les étudiants réellement motivés, ne voulant pas passer des journées à jouer aux cartes devant une porte que personne ne désirait franchir⁶, rentraient chez eux.

Si le comportement de ce groupe a été un frein au développement du mouvement, il n'a pourtant été qu'accessoire. Un groupe de petits chefs/bureaucrates trop encombrant peut fort bien être débordé ou viré du devant de la scène par la base... si elle le veut. Mais seule une poignée avait cette volonté ; la grande majorité des étudiants s'en foutait complétement.

Corporatisme et communautarisme

Le mouvement a pour origine une réaction des enseignants-chercheurs contre un décret qui les attaque et qui doit nécessairement être appliqué de par la loi LRU (loi à la rédaction de laquelle l'UNEF a participé). N'ayant sans doute pas bien compris les implications de cette loi, la plupart des enseignants n'avait pas soutenu le mouvement étudiant qui avait tenté de la contester en 2007.

évidemment valorisant mais, comme le disait Louise, « le pouvoir est maudit » et corrompt rapidement. On acquiert de l'importance aux yeux de l'administration, des RG, des journalistes, on a des groupies, etc.

⁵ Certains étudiants pensent même que le mouvement aurait été dès le départ initié par Emmanuel Ethis (Président de l'UAPV, désigné par Sarkozy au Conseil pour la création artistique) afin d'obtenir une modification du modèle de dotation budgétaire (plus de subventions de l'Etat). L'administration a semblé soutenir le mouvement (le Congrès de l'UAPV décidant par exemple de ne pas pénaliser les étudiants grévistes pour leurs absences) et Ethis a souvent pris la parole en AG pour inciter les étudiants à se mobiliser... sur les problèmes budgétaires. Ces principaux relais auraient été les profs de Com et les membres du Congrès (l'UNEF se focalisait elle-aussi sur les questions budgétaires). La modification des dotations budgétaires acquise, Ethis n'avait plus besoin de ce mouvement.

Même si il était parfois proclamé qu'il s'agissait de « sauver » l'Education, l'Ecole ou la Culture⁷, les revendications sont restées très catégorielles, voire ultra-catégorielles (« sauver l'université d'Avignon ! »). D'autres revendications n'ont été qu'à peine évoquées lors de la lecture des motions adoptées par la Coordination nationale étudiante (ex : le soutien aux sans-papiers). Des textes qui n'ont jamais été discutés, mais toujours votés (parfois sans être lus en entier car « trop longs »).

La question d'élargir le mouvement, qui fût une préoccupation constante lors du CPE ne s'est donc pas posée (si ce n'est un peu vers les autres secteurs de l'Education nationale)⁸. Il n'était pas question d'instaurer un rapport de force avec le gouvernement pour le faire plier, mais plutôt de convaincre l'opinion publique du bien fondé des revendications. D'où par exemple la rédaction de tracts à destination des cafetiers et patrons de lieux culturels locaux expliquant que la disparition de l'UAPV serait pour eux une catastrophe économique...⁹ On comprendra donc que les rares personnes extérieures à la fac (y compris de l'Education nationale) qui se sont aventurées dans les AG, en sont rapidement reparties dégoûtées¹⁰.

⁶ Si la mobilisation n'était pas nécessaire pour filtrer, elle était par conséquent inexistante lors d'actions à l'extérieur.

⁷ C'est sans doute pour cela que lors d'une AG-interpro, il fût décidé de n'écrire que des « tracts courts » et avec « des mots simples » (pas trop de syllabes). Les prol sont pour eux trop bêtes pour comprendre. Les militants du POI n'y étaient évidemment pour rien puisqu'ils distribuaient des tracts longs et chiantes qu'ils ne rédigeaient pas (avec une phraséologie invariante depuis au moins 40 ans, typique de ce courant trotskiste).

⁸ Des tentatives d'AG interpro, en marge du mouvement (où ne s'exprimaient principalement que NPA et SUD) fût un échec et n'aboutit qu'à deux opérations « pique-nique gratuit » dans des supermarchés. Seul un regain d'intérêt tardif de la part de quelques irréductibles comme on voit à la fin de chaque mouvement. Quant à l'épisode de la venue des Don Quichotte s'est soldé par la juxtaposition de deux tristes mouvements.



R EVUE DES REVUES...

TOUT DOIT PARTIR. N°4, février 2009

Dans ce numéro, à lire absolument une réflexion sur les élans de solidarité et les alliances quelques peu douteuses face à la répression, notamment dans le cas de la dite affaire de Tarnac. Egalement, un texte sur les implications de la Croix Rouge dans la gestion des centres fermés belges et européens, et la complicité qu'implique la neutralité d'organismes humanitaires dans « ce système de déportation, d'incarcération et d'exploitation ». Dans cet opus c'est aussi la Grèce, un retour sur l'opposition à la guerre en Palestine... et bien sûr quelques méfaits de la guerre sociale en cours.

Tout doit partir ? Ben ouais, TOUT !

[toutdoitpartir\(at\)boum.org](mailto:toutdoitpartir(at)boum.org)

ECHANGES N° 127, hiver 2008-2009.

Nouveaux numéros de ce bulletin « outil pratique et quasiment indispensable pour qui s'intéresse un peu à la lutte des classes ». On retrouve au sommaire l'inévitable crise avec notamment une analyse de Paul Mattick Jr (qui montre qu'elle n'est pas le produit de la « rapacité et de la dérégulation » mais bien de la dynamique propre du capitalisme) et un article plus historique sur la réaction du prolétariat américain après la crise de 1929. Echanges revient aussi sur les émeutes en Grèce (avec une chronologie détaillée) et s'attarde sur une grève survenue dans une petite usine de Chicago en décembre dernier et qui serait la première occupation d'usine aux Etats-Unis depuis... 1937 ! Comme toujours avec Echanges, des articles de fond, beaucoup d'infos, de nombreux liens vers d'autres revues, etc. Mais pourquoi vous vous abonnez pas ?

Echanges, bp 241, 75866 Paris cedex 18.
<http://www.mondialisme.org>

L'ENVOLEE. N° 25, mars 2009.

Dans la dernière livraison du fameux canard anti-carcéral : paroles de taulards révoltés ; un retour sur la tentative d'évasion de Christophe Khider et Omar Top El, et sur le procès pour évasion d'Antonio Ferrara ; morts en prison : peut-on parler de suicide quand c'est l'incarcération qui détruit et qui tue ? ; privatisation des secteurs de la sécurité et de l'enfermement ; entretien avec une ancienne détenue d'un EPM ; les nouvelles subtilités des lois (peines plancher en cas de récidive VS dépenalisation des délits financiers) ; chronique des luttes des sans-papiers ; tentative de la justice d'absoudre par un procès débile l'explosion d'AZF. Enfin, une analyse de la très médiatique « affaire Tarnac » : « la démocratie menacée se réveille et se défend, et c'est l'ensemble du système [carcéral, judiciaire, et plus largement, capitaliste] qui se trouve validé par ce type de positions ». Tout pour nous rappeler que nous sommes face à une justice de classe et non pas à une « justice d'exception ».

L'envolée c'est aussi une émission de radio le vendredi de 19h à 20h30 sur FPP (106.3FM sur Paris) ou en streaming.

<http://lejournalenvolee.free.fr> envoleeradio@free.fr
L'Envolée, 43 rue de Stalingrad, 93100 Montreuil

OUTRAGE. N° 5, mars 2009

Cette parution lyonnaise et « incendiaire » en est à son 5^{ème} numéro et fête sa première année en passant à 2000 exemplaires ! Youpi ! On y découvrira notamment : comment l'Etat use des transports en commun comme arme de répression et de surveillance, mais aussi une fiche pratique pour déjouer ces pièges (du moins sur la ville de Lyon) ; une analyse critique sur les motivations qui permettent l'émergence d'un mouvement étudiant, et quels en sont les aspects positifs et négatifs ; et surtout

qu'incarne aussi l'Etat, disposant comme bon lui semble des hommes. L'homme dirige la femme comme l'état dirige le peuple. Pour l'anarchiste, la femme a le même droit à disposer d'elle-même que l'homme, mais surtout il remet en cause les lois qui interdisent aux gens d'avoir des relations sexuelles comme bon leur semble, lois qui prétendent protéger la morale, mais qui au final définissent la morale.

Quant aux moyens d'amener l'anarchie, Georges affirme encore ne pas vouloir imposer aux hommes des volontés qui ne sont pas les leurs. Il explique aussi comment la révolution ne pourra être qu'une révolution armée, pour pouvoir répondre à la police, à l'armée, ou aux autres armes du capital. On comprend qu'il ne s'attarde cependant pas à détailler les moyens de la mise en œuvre, si ce n'est en expliquant que si ils ne sont « *que quatre aujourd'hui, ils s'évertueront à devenir huit, puis seize* », et rappelant que la violence qui sera déployée ne sera que la violence nécessaire, dépendant donc de la résistance du capital.

Les dix premières conversations datent de 1897, et ont été éditées dans le périodique l'*Agitazione* que Malatesta rédigeait clandestinement lorsqu'il vivait à Ancône. Il a commencé à écrire ces discussions car des camarades l'y pressaient, et elles seraient inspirées d'un café populaire qu'il fréquentait, et où il était le seul « *subversif* », s'entretenant notamment avec le chef de la police de sûreté, qui ne savait évidemment pas à qui il parlait. Malatesta était alors recherché.

Après avoir été en exil, il revint en 1913 à Ancône et ajouta quatre nouveaux textes à ces discussions, publiés dans son nouveau journal : *Volonta*.

Les derniers textes ont été écrits en 1920.

Ces textes présentent le double avantage d'être à la fois une critique du capitalisme, et une explication de ce qu'est l'anarchisme pour Errico Malatesta. En confrontant sur le ton de la discussion le fonctionnement de chacun de ces deux systèmes, il permet à tout type de lecteur d'en saisir le sens, sans en avoir au préalable une connaissance approfondie. Et ça fait du bien d'aborder un peu de théorie sans se sentir parce qu'il nous manque la définition d'une notion ou d'un concept. Un bémol toutefois : le seul personnage à qui il arrive de couper la parole aux autres pendant ces débats est Georges, l'anarchiste.

Malatesta

Né en 1858 à Santa Maria Capua Vetere, Errico Malatesta entre dans la lutte sociale à l'université de médecine de Naples et fréquente dès ses 18 ans la l'Internationale anti-autoritaire. Sa collaboration aux journaux L'Ordine et La Campana lui vaut ses premières condamnations. Il vit une grande partie de sa vie en exil, et sa rencontre avec Bakounine en 1872 en Suisse l'emmène à participer de toute son énergie à une transformation sociale profonde et radicale. Il est parmi les premiers anarchistes (avec notamment Cafiero) à défendre le communisme comme but de la révolution (selon la formule « de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins »). A son retour en Italie, il participe à deux insurrections, mais pour lui, agir ne suffit pas : il faut convaincre et s'organiser. Il fonde et réédite ainsi plusieurs journaux, participe à des conférences et rédige plusieurs brochures (dont Au café). Il meurt d'une bronchite le 22 juillet 1932.



La pseudo-communauté de l'UAPV

Il n'y avait d'ailleurs peu d'illusions à se faire quant à l'extension de cette « *lutte* », présentée comme celle d'une mythique « *communauté universitaire* » (ou d'une partie de celle-ci, ce n'était pas toujours très clair). Alors qu'en règle générale on divise les travailleurs artificiellement pour mieux les écraser, ici une force invisible (souvent matérialisée par des enseignants) réussissait à dissimuler les réelles divisions à l'œuvre pour mettre en avant une communauté dont les membres (comme par exemple un ouvrier Biatos, un enseignant-chercheur du CNRS, un étudiant fils de prol qui bosse pour se payer à bouffer ou bien un étudiant fils de chef d'entreprise et membre de l'UMP-UNI) formaient une caté-

⁹ Il fût un temps où les étudiants, certes bêtement, tentaient au moins de convaincre les ouvriers à la porte des usines...

¹⁰ Un mouvement bien différent de celui contre le CPE qui, lui, touchait toute la jeunesse (ce contrat n'était qu'une goutte faisant déborder un vase déjà bien rempli) et avait dépassé ses propres revendications.

¹¹ Le fait de passer ses journées dans un même lieu ne crée par pour autant une communauté (à la fac cela saute aux yeux) et encore moins une classe qui aurait des intérêts communs. C'est un peu comme si

Les leaders

Si un groupe [...] se trouve dépositaire du pouvoir de l'AG, aussi sincère fût-il dans sa volonté de faire avancer le mouvement, il développe automatiquement un objectif parallèle, qui est celui du maintien de son propre pouvoir et de sa reconnaissance en tant que représentant du mouvement. Volontairement ou non, les leaders sont amené-e-s à s'opposer aux initiatives qu'elles ne maîtrisent pas (une occupation non décidée en AG par exemple), d'une part parce qu'elles se sentent responsables des orientations que prend la lutte et d'autre part parce que la direction du mouvement risque tout bonnement de leur échapper. Même celles et ceux qui prônaient l'action directe et violente contre le capital avant de se retrouver en position de dirigeant-e-s en viennent à ne plus cautionner la moindre dégradation, au nom de la fonction dont illes sont investi-e-s. [...] Ce que nous critiquons ce n'est pas une attitude, mais une fonction, et cette fonction en elle-même fige la lutte autour de pratiques peu offensives, et donc constitue une limitation du mouvement.

gorie homogène, une totalité aux intérêts communs¹¹. L'égalité entre les membres devait être la règle (les enseignants bénéficiaient toutefois de plus de respect). L'important étant « *de continuer à vivre ensemble* », le consensus devait dominer (et il le fit) afin de ne pas diviser la « *Communauté* ». Celle-ci trouvait sa représentation dans l'AG.

dans un supermarché l'on parlait d'une communauté regroupant patron, managers, employés, clients, vigiles et voleurs. Cette communauté artificielle était évidemment fragile, et la division catégorielle classique tendait parfois à refaire surface (les Biatos devant rappeler régulièrement leur existence et faisant parfois des réunions entre eux). Au niveau national, cette idée de communauté, formalisée dans la CNU, semble n'avoir pas fonctionné. Etudiants et Biatos s'étant dotés de Coordinations nationales respectives, la CNU n'a plus rassemblé que des enseignants.

Le fonctionnement des AG

Cela fait déjà quelques années que les étudiants non-grévistes ont pris l'habitude de venir voter pour l'arrêt du mouvement de grève, mais ce sont aujourd'hui les profs et personnels Biatos non-grévistes qui pouvaient venir le faire ! Car il fallait que le mouvement de grève soit le plus « *représentatif* » possible de la « *Communauté* ». Pour cela, il fallait faire venir aux AG le plus grand nombre de personnes, c'est-à-dire attirer les étudiants qui s'opposaient au mouvement ou ceux qui s'en foutaient. L'AG tendait alors à se transformer en référendum dans le fond comme sur la forme. Le démocratisme triomphait. Parisot en a rêvé (de l'instauration du référendum dans les entreprises en grève¹²), les gentils grévistes l'ont mis en place.

Il fût un temps où les grévistes décidaient *eux-mêmes* de leur mouvement, de son évolution et de sa fin ; mais sur la fac personne ne semblait au courant. Si les AG n'ont pas (encore) remis en cause le droit individuel de faire grève, son caractère collectif devait lui être décidé par les grévistes et les non-grévistes ! Ainsi, les militants de l'UNI-UMP participaient, lors des AG, aux orientations du mouvement¹³, alors que pour les personnes extérieures à la fac c'était presque impossible (notamment lorsqu'au début des lycéens en lutte étaient présents et se voyaient interdire de voter)¹⁴.

Les organisateurs (démocratiquement auto-proclamés) cherchaient sans cesse à rendre

l'AG plus démocratique (rares étaient les phrases prononcées en amphï qui ne comportaient pas cet adjectif)¹⁵. Les chefs singeaient donc au mieux la démocratie représentative et, bien que cela soit en contradiction avec leurs idéaux, en arrivaient très logiquement à l'imposer de manière autoritaire. La bureaucratisation et le formalisme allaient donc croissants : mode de fonctionnement et ordre du jour imposés, tour de parole (interdisant un hypothétique débat), minutage des interventions, des opposants au mouvement sans cesse incités à venir prendre la parole, apparition d'urnes, etc.¹⁶ Un enseignant remarquait que « *L'AG n'a pas maîtrisé le processus de vote, mais s'est contentée de choisir entre les options qui lui étaient dictées (par le Congrès, l'Intersyndicale, etc.)* » et par ses propres petits chefs pourrait-on rajouter. Elle portait surtout en elle toutes les tares de son modèle.

Le souci de la forme l'emportant largement sur le fond, il fallait voter. Et l'on votait donc tout et n'importe quoi sans s'intéresser aux applications concrètes qui auraient dû en découler... Le mouvement s'en trouvait complètement paralysé et toute organisation pratique empêchée¹⁷.

L'administration de la fac (tout comme la Mairie d'Avignon qui prétait des urnes aux grévistes) s'en rendit vite compte et a soutenu cette dérive totalitairement démocratique afin qu'une action illégale (le blocage) soit votée démocratiquement. Mais les AG, tout comme la démocratie, a des limites : lorsque l'administration a eu l'assurance que la répartition

rents raccourcis possibles quant à la mise en place d'un tel système, principalement à propos du communisme « *autoritaire* ». Celui-ci induirait un gouvernement chargé de faire respecter le bon équilibre du travail et des richesses, possibilité qu'exclut Georges. Elle semble cependant essentielle au juge, qui ne voit pas le paradoxe entre le rôle répressif qu'aurait un gouvernement, et l'objectif de ce rôle qu'est la liberté de tous.

C'est par ce paradoxe qu'est amenée une critique de la sacro-sainte démocratie, permettant l'élection d'un gouvernement qui dirige également ceux qui ne partagent pas les idées des élus, remettant en question la liberté des hommes. C'est pour cela que Georges propose d'abolir le gouvernement, et surtout pas pour le remplacer par un autre : « *ce que vous devez bien comprendre, c'est que nous ne voulons violenter la volonté de personne, mais nous ne voulons pas que personne violente notre volonté ou celle du public.* »

Ce sont également sur ces bases que Georges répond au républicain et au socialiste lorsque ceux-ci lui affirment qu'ils défendent des idéaux similaires et lui demandent pourquoi ne se dit-il pas républicain ou socialiste (même si Georges reconnaît que les anarchistes sont des socialistes, et que les socialistes qui se définissent comme tels ne le sont pas).

L'ouvrier interroge Georges sur la question de la police, de la nécessité d'être protégé et de protéger ses biens face à ceux qui ne respectent pas les lois... mais sans les lois, quel besoin de police ? Cette institution est remise en cause, non seulement car elle permet à des personnes de réprimer et d'opprimer, mais aussi parce que les policiers servent à faire appliquer les lois du gouvernement, quelles qu'elles soient. La police finit donc forcément par se détacher du peuple, pour se retrouver en opposition à celui-ci. D'ailleurs, au même titre que la justice, son rôle est de faire appliquer la loi, et non de protéger les gens, parfois même au détriment de leur liberté.

Lorsque le juge interroge l'anarchiste sur la famille, la discussion est portée plus précisément sur la liberté de l'amour (l'amour libre, par opposition à un « *amour esclave* » des lois) : si on met tout en commun, on met aussi en commun les femmes, constituant comme un grand sérail ? Cette remarque montre bien l'idée de propriété que défend le juge. Les femmes, qu'il considère comme inférieures à l'homme, sont forcément dépendantes du bon vouloir de celui-ci, et il envisage la famille sous la forme hiérarchisée



¹² La récente loi sur le service minimum dans les transports prévoit l'organisation d'un référendum dans l'entreprise si un conflit dépasse huit jours.

¹³ « *A vrai dire, la défense de la présence des anti-bloqueur-e-s, quand elle se limite à l'invocation de la liberté d'expression stricto sensu, repose sur une arnaque : en réalité ce n'est pas parce qu'on autorise chacun-e à s'exprimer sur n'importe quoi qu'on accepte les anti-bloqueur-e-s, mais précisément parce qu'ils s'opposent au mouvement.* » *Les mouvements sont faits pour mourir*, p. 26.

¹⁴ Une seule véritable exception avec le très médiatique leader (NPA) du mouvement qui n'était pas étudiant mais parlait bien, était marrant, très consensuel, respectueux, etc. et donc aimé de presque tous (il ne prenait pourtant pas part aux votes).

¹⁵ Le pire a peut-être été évité avec le rejet de la proposition de militants de l'AJR (orga de jeunes du POI, ex-PT) d'élire un « *comité de grève* » car, comme le remarque un étudiant, « *le démocratisme régnant en maître, on se serait retrouvé avec un comité de grève avec des membres de l'UNI et du Modem dedans (je ne plaisante pas)* ».

¹⁶ C'est peut-être tout cela qui fait penser à un militant trotskiste que les AG avaient un rapport avec « *la démocratie ouvrière* »...

¹⁷ Le 26 mars, l'AG, qui a dû gérer deux votes à bulletin secret et leur dépouillement, a duré 7 h 30 ! Environ 1 500 étudiants étaient présents dans quatre amphïs différents reliés par visioconférence.

Au café

Errico Malatesta

u travers de dix-sept textes, Malatesta explique et développe sa vision de l'anarchisme en imaginant une discussion entre Georges, un anarchiste, et les clients d'un café. Ces derniers sont les figures d'un système qui fonctionne par et pour le capital : un « *gras bourgeois qui possède un vernis d'économie politique et autres sciences* », un « *étudiant qui fréquente les socialistes et les anarchistes* », un juge, un négociant, un ouvrier, un jeune républicain, un mutilé de guerre et un socialiste.

Les deux premières discussions servent principalement à poser le principe de ces textes, la première mettant en confrontation le bourgeois et l'étudiant notamment sur la question de la propriété, de l'opposition entre la richesse de quelques propriétaires et la misère des travailleurs ; la deuxième introduisant Georges sur l'invitation de l'étudiant. Mais ces conversations sont aussi l'occasion de proposer **une première critique du capital** : la répartition du pouvoir en faveur de ceux qui possèdent les biens, leur protection par la justice et répression policière, et l'intérêt qu'ont les bourgeois, patrons et gouvernants à s'unir pour préserver leurs privilèges.

Les discussions suivantes permettent d'approfondir cette critique par les questions des autres personnages.

Le négociant pose les questions de la production et de l'économie, où les patrons et le gouvernement régulent le marché de manière à s'enrichir tout en entraînant la dépendance des ouvriers.

Le juge amène les sujets du droit, de la morale et évidemment de la justice. De nombreuses conversations sont d'ailleurs consacrées à ces sujets, car, selon lui, les lois préservent les libertés de tous (liberté des patrons à s'enrichir par la propriété, et liberté des prolétaires à travailler pour subsister malgré la misère) et

permettent le respect des principes suprêmes que régit la morale, bannissant vols et rapines (mais de quelles manières les patrons ont-ils acquis leurs terres et bien ?).

C'est avec lui qu'est abordée une définition du communisme, présentant ce système comme une organisation horizontale, basée sur la solidarité et l'entente, où les outils de productions et les terres seraient exploités par tous et pour tous, en fonction des besoins réels de chacun. Ainsi, les productions obtenues bénéficieraient à ceux qui travaillent, et non plus à une seule personne (patron ou propriétaire), mais aussi à tout individu qui en aurait le besoin. Contrairement au capitalisme **qui diabolise ceux qui le critiquent où essaient de s'en détacher, les mettant à l'écart pour les plonger dans la misère** (dans laquelle se trouvent de toute façon les prolétaires) **et se rendre ainsi indispensable**, le communisme permettra à tout le monde de vivre de manière convenable, sans écart entre riches et pauvres, et sans sujétion à un patron ou au capitalisme même : « *Le communisme est un mode d'organisation social dans lequel, au lieu de lutter entr'eux pour accaparer le plus possible des biens de ce monde, et de s'exploiter et de s'opprimer mutuellement, comme c'est le cas dans notre société, les hommes s'associeraient et s'accorderaient pour assurer à chacun d'eux le maximum de bien-être possible* ». L'anarchiste fait d'ailleurs la critique de diffé-

budgétaire serait modifiée, le mouvement, démocratique ou pas, est devenu pour elle un obstacle à abattre¹⁸.

Les « débats »

On ne peut même pas qualifier les débats de « stériles » puisqu'il n'y en avait pas, juste une succession de monologues identiques démontrant parfois que la LRU était une mauvaise loi, mais le plus souvent évoquant la question du blocage, celle sur laquelle tout le monde se focalisait (nombre d'intervenants regrettaient qu'elle divise la « Communauté ») : « *Pourquoi vous m'empêchez de travailler, c'est pas démocratique !* », « *mais on se bat pour toi, ton petit frère et les générations futures ! Et puis ça a été voté en AG alors c'est démocratique* ». On assistait aussi parfois à quelques envolées d'anti-sarkozisme primaire alors que, depuis au moins vingt ans, les gouvernements successifs, de droite ou de gauche, mettent en place une privatisation rampante de l'université.

Quant au système éducatif et universitaire, il ne subissait aucun questionnement, aucune critique. L'Université était toujours présentée comme permettant l'obtention d'un diplôme (et donc peut-être d'un emploi) *et* comme un lieu de culture, d'épanouissement personnel, d'apprentissage de l'esprit critique, etc. Il suffit pourtant d'assister à une AG pour se rendre compte que ce n'est absolument pas le cas. L'université n'est pas une sphère autonome mais l'un des appareils essentiels de l'Etat ; elle a pour tâche la reproduction sociale¹⁹ et la formation des travailleurs (autrefois des élites) et sert aussi de salle d'attente du chômage. Il est aujourd'hui nécessaire au Capital

de réformer ce système coûteux et pour lui obsolète. Mais les enseignants animant l'AG ne pouvaient tenir/imaginer de tels propos (qui auraient remis en cause l'image qu'ils se font de leur métier). Des sujets de ce type, trop politiques, n'avaient d'ailleurs pas leur place dans l'AG car ils n'auraient pu que diviser la fameuse « Communauté ».

Les petits chefs du personnel

Il faut aussi noter le rôle (plus discret) des membres de l'Intersyndicale des personnels de l'UAPV (SNESup-FSU-SGEN-CGT), dont les représentants vont « tenir » les AG avec les petits chefs étudiants. Plusieurs d'entre eux sont membres des divers conseils de la fac, ce qui explique les liens et connivences avec l'administration qu'ils ont l'habitude de fréquenter, et dont ils partagent bien des intérêts. S'assurant par diverses manœuvres du contrôle des AG, ils mettaient en avant les revendications catégorielles et l'idée de « *communauté* ». Rien donc de bien neuf sous le soleil du responsable syndical : encadrement, accompagnement, modération, etc. Rôle qu'ont également joué les petits chefs étudiants mais dont ils ne pouvaient comprendre le formalisme (ah les jeunes limitants !). L'interminable agonie du mouvement ne pouvait que provoquer une « scission » entre ces deux groupes [voir encadré p. 8].

Les actions²⁰

Il ne s'agissait pas, on l'aura compris, d'instaurer un réel rapport de force avec l'Etat. L'objectif principal du mouvement était la recherche incessante de « *crédibilité* » (et donc le rejet de tout ce qui pourrait

¹⁸ Tout comme, lorsque dans un régime démocratique où le « *peuple* » use de manière inadéquate de son droit de vote, la démocratie se met entre parenthèse et laisse la place à la dictature afin d'assurer la pérennité du système.

¹⁹ Comme disait Charles, « *l'inégalité des connaissances est un moyen de conserver toutes les inégalités sociales que l'éducation générale ne fait que reproduire d'une génération à l'autre* ».

²⁰ Contrairement aux petites habitudes du journal, nous n'avons pas réalisé une chronologie détaillée des diverses actions et manifs qui ont émaillé cette

Le démocratisme

Ils nous est apparu, plus ou moins tôt dans le mouvement, que les AG, tout en étant le lieu central de l'organisation de la lutte, l'ont plutôt bridée et affaiblie que renforcée. Cela tient principalement à l'intégration des valeurs qui régissent l'organisation politique dans les démocraties, et dont les mécanismes sont reproduits dans les AG : conception de la politique comme une activité spécialisée – donc émergence d'une caste de gestionnaires (bureaucratie) et délégation de pouvoir – affirmation de la liberté comme une valeur individuelle, négation des antagonismes sociaux et pseudo-égalité citoyenne, soumission à la loi de la majorité et rejet des initiatives autonomes. Le *démocratisme*, l'idéologie de la démocratie, qui a régné sur les AG, a produit toute une série de limitations, de frein au développement d'un mouvement fort, capable de rechercher et d'obtenir plus que le simple retrait d'un bout de projet de loi.

[...]

La volonté d'inclure dans l'organisation du mouvement chaque personne qui avait une carte d'étudiant, y compris les anti-bloqueur-e-s, tient au fait que derrière le principe de liberté d'expression se cache un des a priori idéologiques fondamentaux du démocratisme : si tous les points de vue doivent être pris en compte, c'est parce qu'ils ne sont pas considérés comme les expressions d'une *position*, à laquelle on peut adhérer ou s'opposer, mais comme des *opinions*, au sens que donnent à ce terme les instituts de sondages.



ULTIME SOUBRESSAUT

Après plusieurs jours d'une campagne de la peur menée par l'administration (« *vous n'aurez pas votre semestre !* »), l'AG du 2 avril met fin au filtrage total. Par un vote à bulletin secret, elle décide d'une journée de filtrage hebdomadaire, le jeudi. Les cours reprennent alors quasiment normalement. Mais, ô surprise, l'AG du 9, plus animée qu'à l'accoutumée, décide (toujours à bulletin secret) d'un passage à deux jours de filtrage... cette proposition ne devance le filtrage total que de vingt voix ! Les efforts de l'Intersyndicale et l'administration pour calmer le jeu étant un échec, cette dernière annonce la reprise totale des cours. Le mardi suivant, le filtrage est donc mis en place dans une ambiance tendue. Des cours sont débrayés, des dégradations constatées, et un huissier vient relever le nom des bloqueurs. L'intersyndicale et ses sbires complotent pour que l'AG du 16 vote le retour à la journée de filtrage hebdomadaire. Pas de chance, les bloqueurs décident de ne pas assister à l'AG et quittent l'amphi avec 200 étudiants (sur 400 présents) pour débrayer les cours (accompagnés de deux ou trois enseignants). Tables et chaises sont empilées, des serrures sabotées et les bureaux de la présidence sont un instant occupés. Certains veulent même séquestrer Ethis. Vers 15 h, une réunion du CA est envahie. La responsable de la sécurité de la fac qui tente de fermer la porte est blessée légèrement au poignet (4 jours d'ITT) ce qui en réjouit certains. Le soir, les étudiants se préparent à occuper la fac (une action à laquelle la plupart se sont opposés pendant deux mois). La police intervient et ils quittent les lieux. Après une fermeture administrative, les cours reprennent le 20, les AG cessent et les partiels arrivent. Le 16 avril a été une journée bien réjouissante avec des actions réellement offensives mais qui arrivent trop tard pour lancer le mouvement. Elles ne sont de plus qu'une réaction viscérale au fait que l'administration ne « *respecte plus* » l'AG démocratique... Quelques anti-bloqueurs, tout aussi dégoûtés de ce « *déni de démocratie* », ont d'ailleurs participé à cette folle journée !



Montpellier

Dans la nuit du 12 au 13 mars 2009, prétextant une bagarre, la présidente de la fac de lettres déloge à grands renforts d'uniformes les étudiants grévistes qui occupaient des amphis. Quelques coups de matraque, plusieurs contrôle d'identité et 2 gardes-à vue ; ces deux personnes devraient être poursuivies. La présidente aurait posé des plaintes non nominatives pour vols et pour dégradations et 3 autres nominatives : 2 pour tags (suite à des dénonciations), et 1 pour menace de mort envers le secrétaire général. Il n'y a pas encore de date de procès.

« *Il s'agit d'une procédure systématique qui consiste à stigmatiser et isoler afin de leur faire porter les conséquences logiques d'un mouvement social. Ainsi, encore une fois, nous constatons la logique étatique de criminalisation des mouvements sociaux qui sortent des sentiers autorisés, car, par définition, toute contestation ne peut se contenter de s'exprimer dans les limites et les modalités imposées par les autorités. C'est pourquoi nous exigeons le retrait de toutes les poursuites quant aux accusations à l'encontre des occupants concernés* ».

Extrait du communiqué diffusé par « *les occupants exilés* ».

Montpellier

Le 23 janvier dernier, trois personnes passaient devant le tribunal correctionnel de Montpellier pour incendie de poubelles (le 16 décembre 2008) et refus de prélèvement ADN, accusation amplifiée d'outrage à agent pour l'un d'entre eux. Le procès avait été reporté au 13 mars, leurs avocats apportant de nouvelles preuves qui démontrent que la déposition des flics est fausse mais le procureur réclamait quand même 6 mois de prison avec sursis et 8 mois pour celui qui a les outrages...sans compter les dommages et intérêts. Un rassemblement en soutien et contre le fichage ADN et contre tous les fichages avait lieu ce même jour devant le tribunal. Ils ont été relaxés (sauf pour l'outrage qui coûte 500 € à son auteur...)

Montpellier

Rappel : le 22 avril 2007, soir du premier tour des présidentielles, quatre personnes étaient arrêtées puis inculpées pour l'incendie de « *voitures de bourges* ». Quentin fait trois mois et demi de préventive à la prison de Villeneuve-lès-Maguelones. Le 7 octobre 2008, le tribunal correctionnel de Montpellier les condamnait à 3 mois avec sursis pour le quatrième, 6 mois avec sursis pour deux des incendiaires, et 1 an dont 2 mois ferme pour Quentin. L'affaire rejugée en appel le 17 février a reçu le même verdict.

Millau

Le 14 janvier Guilhem et Rémi passaient à la barre du tribunal correctionnel de Millau pour le sabotage de trois relais TV le soir du second tour des élections présidentielles de 2007, avec comme chefs d'inculpations « *dégradation de bien d'autrui, d'objet d'utilité publique et d'association de malfaiteurs* ». Près de 200 personnes étaient présentes devant le tribunal pour les soutenir, trois autres ont témoigné à la barre afin de démontrer « *la portée symbolique de cette action* ».

Le 25 février le verdict est rendu. Le tribunal les condamne en suivant les réquisitions du procureur à 6 mois de prison avec sursis et 120 heures de TIG (travaux d'intérêts généraux). TDF réclame 8 500€ de dommages et intérêts et devra saisir le tribunal civil pour obtenir réparation.

comitesoutienrelaistvmillau@gmail.com



À Marseille, les travailleurs sans-papiers au piège des frontières urbaines

En partant du sujet des sans-papiers pour arriver à l'urbanisme, cette brochure opère une dissection de l'économie à flux tendus et des stratégies de contrôle et d'organisation du territoire qui en découlent.

« Comment garder le contrôle d'un espace et d'une population dans un système où la puissance économique dépend essentiellement de la fluidité de la circulation des marchandises et des personnes ? La réponse : en créant le cadre politique, social et infrastructurel dans lequel pourra s'exercer un contrôle permanent. »

Les auteurs n'abordent pas le sujet des sans-papiers sous l'angle trop souvent misérabiliste du cas par cas, ils l'analysent comme un élément du système capitaliste. Sous cet angle, les travailleurs sans-papiers forment une main d'œuvre aisément malléable, et utilisable pour faire pression sur tous les autres travailleurs. Mais dans les CRA, contre les rafles, ou sur les lieux de travail, explosent les grèves, mutineries, révoltes des sans-papiers, qui laissent peut-être présager la fin de ce monde depuis trop longtemps moribond.

En attendant, et même si c'est la crise, le capitalisme continue d'exploiter et d'opprimer. La machine administrative et judiciaire tient un rôle clé dans ce système, puisque c'est par elle (entre autres) que les possibilités du contrôle s'adaptent à « l'ouverture des frontières ». Au passage, les auteurs rappellent qu'un grand nombre de sans-papiers ne sont pas arrivés clandestinement et ont vu leur situation basculer en fonction de telle nouvelle loi ou décret. Il n'est pas question ici de faire l'éloge de ces « malchanceux » ni de leur réserver un traitement de faveur, mais de montrer comment ces réglementations élaborent une « fabrique de l'illégalité, et pas seulement pour les sans-papiers... »

La « mobilité des classes laborieuses » constitue un enjeu capital. Aussi, « les travailleurs migrants tiennent plus de la solution concrète

aux soucis économiques de la bourgeoisie que du problème spectaculairement étalé dans les médias complices ». L'économie à flux tendus, garante de profits pour le patronat, nécessite des frontières à la fois solides et « poreuses ». Joli paradoxe, que nos gouvernants (dirigeants, patrons, flics, tous ceux qui organisent nos vies à notre place selon des critères de rentabilité) tentent de résoudre à grands renforts d'urbanisme. On connaissait déjà les phénomènes de gentrification¹. On voit entre autres, apparaître, depuis peu des *Eurorégions*², pleines de pôles de compétitivité (ou « clusters ») spécialisés dans des secteurs « dynamiques ». Autour desquels, la morne gestion de la vie s'organise : construction de parcs d'habitation et de centres commerciaux, de lignes de transport, etc. « Avec ou sans papiers, c'est toujours cette même histoire de gestion des flux, comme méthode présumée efficace de rentabilisation d'un territoire ».

C'est un texte ambitieux par la multitude des sujets qu'il aborde et tente de mettre en relation (d'où la difficulté de résumer...), et dont on aimerait qu'il soit plus long !

De plages en cages, brochure 8 p. A4, février 2009.
Téléchargeable sur <http://dndf.org/?p=2998>.

1. En 2003, Claude Valette, adjoint au maire de Marseille et délégué à l'urbanisme, énonce en ces termes les projets d'avenir pour la ville : « On a besoin de gens qui créent de la richesse. Il faut nous débarrasser de la moitié des habitants de la ville. Le cœur de ville mérite autre chose ».

2 Répartition du territoire en zones, à cheval sur plusieurs pays, pour faciliter la « libre circulation » des profits.

« décrédibiliser »)²¹. Elle ne pouvait s'obtenir que si « les médias aiment ». Les actions allaient donc du pur symbolique décidé en AG (distribution de cœurs, ateliers artistiques, lecture en plein air, pique-niques, etc.) à de micro-opérations coup de poing décidées par les petits chefs et qui se terminaient parfois (oh stupeur) par des interpellations et des coups de tonfa.

Un dépassement ?

Seule une poignée d'étudiants a tenté de faire quelque chose mais s'est trouvée confrontée aux petits chefs, à l'apathie générale et au consensus. On peut noter des tentatives d'AG de lutte (« sabordées » par les petits chefs), quelques réunions informelles, des sabotages (serrures collées, micros volés, etc.).

Le déclenchement réel du « mouvement » a d'ailleurs pour origine la réunion d'un éphémère Comité d'Action Indépendant (à l'initiative d'une poignée d'étudiants en ayant assez de cette situation). Il y fut décidé, au moins, d'appliquer les décisions prises par l'AG, c'est-à-dire la perturbation des cours. Le lendemain matin un groupe entamait donc le déménagement des tables et chaises des salles de la fac. Au même moment, des étudiants de Com décidaient aussi de bloquer l'entrée de ce bâtiment. Le blocage devenait aussitôt un filtrage qui devait durer jusqu'au 16 avril...

*La grève est un choix individuel et collectif, des personnes décident de lutter ensemble. Dans une contestation, il y a toujours au départ une minorité qui contamine les autres. De plus en plus, les AG tendent à paralyser tout mouvement*²². *Peut-être faut-il rapprocher cette institutionnalisation de celle des syndicats qui ont été à l'origine des outils de lutte pour les travailleurs (ça se discute) et*

qui sont devenus des remparts du système. Il y a donc fort à parier qu'à terme, ceux qui veulent lutter devront contourner ces « AG démocratiques », à moins qu'ils ne choisissent de les affronter.

Roman et Abdel

Eh bien non, nous ne sommes pas si aigris et pessimistes que cela. Nous étions partis pleins d'espoir, en avons conservé longtemps malgré les déceptions (désillusions ?) à répétition. Mais, finalement, comme d'autres « éléments extérieurs », nous n'avons pas réussi à rejoindre ce mouvement déprimant. On peut remarquer qu'avec la rotation rapide des étudiants, il n'y a plus aucune mémoire des événements (et actions) plutôt intéressants qui avaient eu lieu il y a trois ans au même endroit lors du mouvement dit « anti-CPE ». On n'est pas dans une entreprise avec des ouvriers ayant 20 ans de boîte. Mais bon, 2006 c'était pas mal, alors peut-être que 2012 ça sera génial ?

A lire sur le sujet :

Collectif, *Les Mouvements sont fait pour mourir*, Tahin Party, 2007, 162 p. (les encadrés grisés des pages 5 et 8 en sont extraits).

Collectif, *Contre le CPE et son monde. Notes sur le mouvement dit anti-CPE en Avignon*, Editions impossibles, Juin 2006, 40 p. (quelques exemplaires dispo à notre adresse).

Léon de Mattis, *Mort à la démocratie*, L'Altiplano, 2007, 128 p.

Revue *Meeting*, n° 3, 2006 (consultable sur <http://meeting.communisation.net>).

²¹ On remarquera qu'un œuf jeté par un lycéen contre la mairie lors d'une manif a « décrédibilisé » le mouvement, alors qu'une opération *free hugs* (calins gratuits) l'a rendu crédible ! On n'ose imaginer comment serait jugé un jet de pierre... Ce jet d'œuf a d'ailleurs provoqué chez nombre de ces « grévistes » un réel traumatisme. Certains ont ensuite proposé d'organiser un Service d'ordre dans les manif afin

d'en expulser les « éléments extérieurs » (en fait toute personne qui ne se soumet pas au consensus mou dominant). Espérons qu'ils ne soient pas allés à Strasbourg manifester contre l'OTAN !

²² Si elles expriment les limites du mouvement, il est clair que ces limites se rapprochent dangereusement du point de départ.

La fac en Grèce...

La grève n'a jamais été une pratique démocratique, mais une politique du fait accompli, une prise de possession immédiate, un rapport de force. Nul n'a jamais voté l'instauration du capitalisme.

Extrait du 4^{ème} communiqué du comité d'occupation de la Sorbonne en exil (2006)

Premier mythe : la majorité a toujours raison

L'idée que, dans un mouvement, on doit compter les mains, ou même qu'on le puisse, n'a aucun sens. Donner suite à cette idée est se placer soi-même à la merci de l'illusion démocratique selon laquelle la volonté collective est la simple addition des volontés individuelles souveraines, alors qu'elle est en réalité le résultat d'un jeu complexe d'influences mutuelles. Le mythe démocratique souhaite nous convaincre que seuls les individus existent, chacun avec ses propres responsabilités, sa volonté propre et ses propres pensées. Notre expérience, toutefois, prouve que les rapports humains, les communautés et la joie du contact humain existent ; ce que nous voyons, c'est que tout cela est détruit jour après jour. Leur démocratie veut que nous soyons seuls, des individus isolés névrosés. Leur contradiction est que nous ne pouvons produire du profit pour eux en étant isolés, et donc la coopération productive entre nous doit toujours être assurée. C'est dans cette contradiction que réside notre puissance.

Quand se constituent des procédures de délibération [AG], la principale question, ce ne sont pas les procédures par lesquelles la volonté de tous les participants peut s'exprimer, mais le rapport entre le processus de débat et l'action, une question qui ne peut pas être dissociée de la nature de l'action elle-même. Nous n'avons que faire des procédures par lesquelles l'opinion de tout un chacun peut s'exprimer. Nous ne voulons pas débattre avec tout le monde. L'opinion de ceux qui essaient, à un moment donné, de changer leurs conditions de vie, est celle qui nous concerne. [...] La domination de

l'illusion démocratique conduirait la minorité à l'inertie du fait du respect de la procédure, et le mouvement dans son ensemble perdrait l'opportunité d'une avancée qualitative. Ce que nous disons ici peut facilement se comprendre si l'on songe à la procédure de AG d'étudiants. Nous sommes tous contents que la majorité soutienne l'occupation et la lutte ; Mais que se passerait-il si [l'UNI] mobilisait plus de gens dans certaines écoles (ou même dans toutes), devenant majoritaire ? Devrions-nous accepter notre défaite en adhérant à la légitimité démocratique ? Toute procédure démocratique finit par se retourner contre notre révolte. L'Etat et tous les partis ont l'habitude d'outrepasser la légitimité démocratique quand elle ne sert pas leurs buts. La preuve se trouve tout autant dans l'histoire des régimes fascistes et notre expérience directe de lutte, maintenant. Nous serions encore plus heureux si 500 personnes déterminées à continuer la lutte, bien que minoritaire dans une AG, détruisaient la dictature de la majorité.

Blaumachen, Thessalonique, été 2006

Théo Cosme, *Les émeutes en Grèce*, Senonevero, 2009, 112-113 p.



contact de ceux qui y sont allés la dernière fois, on pourrait pas les rappeler ? » Y en a quand même un qui leur a fait « je pense que ce ne sont pas des prestataires de services ».

Est-ce qu'à cette action à Sète, il y a avait des gens de RESF ?

Deux ou trois à ce qu'il paraît, mais en bas, pour dire au revoir aux sans-papiers. Leur rendez vous c'était 19 h, heure de départ du bateau. Donc je sais pas ce qu'ils comptaient faire pour faire débarquer qui que ce soit.

Ceux qui sont favorables à la régularisation de tous les sans-papiers, majoritaires au niveau local, comment ils espéraient lutter à travers RESF qui se centre uniquement sur les scolarisés ?

Je crois qu'on pensait, que le sigle RESF était plus parlant. Mais moi j'ai porté le badge pendant quasiment 1 an et partout où j'allais les gens demandaient « ça veut dire quoi RESF ? ». Et ici on a toujours voulu que ce soit plus UCIJ qu'RESF. Mais c'est vrai qu'après, RESF est plus présent sur le national, ça parle à un peu plus de monde, ça a une certaine légitimité. Ça aurait pu ouvrir à plus de possibilités, mais vu comment ça fonctionne, c'est pas possible.

Dans le cadre d'un soutien au cas par cas, est-ce qu'il peut y avoir un discours, une critique plus large ?

Oui, ça on l'a fait, pour Youness, on a essayé de sensibili-

ser au niveau de son cas, qui était certes, un cas particulier, mais qui concernait beaucoup de jeunes. Dans le Vaucluse la plupart des jeunes sans-papiers sont déscolarisés, c'est des gamins d'immigrés qui sont venus bosser et se faire exploiter en tant qu'ouvriers agricoles. Ils ont ramené un de leurs gamins lors d'un voyage, généralement un mec, qui avait plus de treize ans (ou dix ans si c'est des algériens)³. Arrivé à 18 ans il se retrouve sous le coup d'une OQTF. Mais même si on essaie parfois de généraliser des trucs, le cas par cas c'est rarement porteur.

Même si le soutien au cas par cas paraît inévitable, tu penses pas que ça amène un discours intégrationniste ? Que ça met en valeur des critères de bon immigré, de bon sans-papiers ?

Le cas par cas, moi je suis complètement contre. Après quand il y en a un qui se retrouve en CRA et qui va être expulsé, ben on va faire du cas par cas, parce qu'on a pas trop d'autre choix.

Et après quand on veut faire des manifs avec « des papiers pour tous », on se retrouve à quelques pétols ici. Ça semble un peu ridicule. Il faudrait vraiment passer à des actions plus dures mais elles entrent pas dans le cadre de RESF, elles seraient pas soutenues. Mais on a déjà des idées !

Et que penses-tu de « plus de papiers du tout » ?

Ben ça c'est... très bien. Mais je peux t'assurer que si tu vas

dans mon village natal, tu trouveras un paquet de papis et de mamies qui te diront que le village d'à côté c'est des étrangers, alors leur dire « plus de papiers du tout » c'est pas possible. Mais bon, quand on aura réussi la révolution la question se posera plus.

Le mot de la fin ?

Ben, RESF, ils ont réussi une chose, c'est qu'à être trop légaliste et à vouloir absolument être ami avec tout le monde, ils vont perdre les militants qui sont vraiment convaincus. Je leur souhaite bon vent et j'espère que le réveil ne sera pas trop dur le jour où seuls les militants de l'immigration choisie rempliront les jolis amphithéâtres de leurs jolies réunions, dans lesquelles toutes les décisions sont prises à l'avance.

Tous les prénoms ont été changés.

¹ Voir « Concert de soutien à un bon sans-papiers », *Incendo*, n° 2, mai 2008.

² S'il est vrai que la machine à expulser se durcit sans cesse, qu'elle se renforce souvent de ses erreurs commises, cela n'empêche pas ces rouages de toujours comporter des failles, où il est possible de s'engouffrer afin de les enrayer. Bloquer un avion, un bateau, un train, ..., fera toujours parti des possibles.

³ Unis Contre l'Immigration Jetable.

⁴ Un jeune majeur peut être régularisé si il est arrivé en France avant l'âge de 13 ans (avant l'âge de 10 ans pour les algériens).

Mais quand ces orgas sont signataires, est-ce que ça entraîne des concessions dans les prises de décision ?

Au début non... enfin celle de la FCPE a un peu tendance à penser que de toutes façons elle « représente » plus de monde que nous tous réunis. C'est vrai qu'à la fin, les tracts s'étaient un peu ramollis, y avait plus trop marqué « des papiers pour tous ».

Les tracts étaient faits pour rejoindre les positions du national, du coup c'était forcément plus mouligas.

Est-ce qu'il est arrivé que des élus ou des membres de partis apportent leur soutien à RESF ?

Pour Youness oui, y en a eu un. Après de temps en temps y en a quelques uns qui viennent. Mais c'est surtout pour se faire voir. C'est clair qu'avec les européennes qui se préparent, avoir des partis en poche, c'est pas compliqué.

Mais le PS est quand même pour l'immigration choisie. Après le NPA, ils sont un peu moins mous mais bon ça reste quand même un parti, ils sont nouveaux, ils ont besoin de racler de partout pour trouver de nouveaux adhérents. Ça reste des politiques, purement intéressés. Après y en a peut-être de bonne foi là-dedans, mais à partir du moment où c'est un parti, où y a une étiquette... je suis assez sceptique.

Est-il possible d'avoir un positionnement et des réflexions politiques au sein de RESF ?

Au niveau local chacun peut bien avoir ses idées. Mais au niveau national c'est plus compliqué. Quand on a dit « Vu qu'ici dans cette salle on est d'accord pour la régularisation de tout le monde, pourquoi on l'affirme pas clairement ? ». Ils ont répondu « ça c'est le problème de l'UCIJ » et ils ont gueulé très fort tous en même temps, donc on s'est barrées. Ils sont fermés à toute discussion. Il faut que ça s'inscrive dans les règles, que tout soit légal. « Les manifs sauvages, non, non, non ! ».

Au niveau local, l'objectif « des papiers pour tous », ça fait débat aussi ?

Avec certaines personnes, même avec la CGT, on a eu quelques accrochages. Parce que au niveau national leur position c'est « régulariser tous ceux qui sont régularisables ». C'est comme le MRAP et la CIMADE, quand ils ont aucun espoir pour un sans-papiers ils disent « ton cas, il est pas régularisable donc je le traite pas ».

La CGT eux, ce qu'ils veulent vraiment c'est pouvoir faire des coups de pub comme y a eu à Paris.

A propos des manifs sauvages, vous avez discuté de celle de Nîmes ?

Pas en réunion, mais en dehors. Je leur ai dit qu'RESF-Nîmes avait refusé d'y participer. Ils ont répondu « oui, mais quand même, c'est pas notre mode d'action, c'est pas légal, c'est pas des manifs déclarées, on peut pas faire ça. Nous on a une légitimité

au niveau du national, donc il faut qu'on conserve cette image là de faire les choses bien et dans les règles. Les autres, c'est très bien ce qu'ils font mais nous on peut pas y adhérer ». Ils préfèrent majoritairement avoir l'appui de partis, de personnes bien dans les rangs, bien dans les cases, plutôt que de se rapprocher de personnes beaucoup plus radicales qui leur font peur. Faut surtout pas copiner avec eux.

Mais y en a quand même certains qui sont allés à cette manif ?

Oui, mais à titre personnel. RESF Vaucluse ne voulait pas spécialement qu'ils y aillent. Certains étaient vraiment contre.

Après, il y a eu des discussions. Certains, qui parlent beaucoup mais qui sont pas dans l'action, ont fait « ah mais j'y serais bien allé en fait ça aurait pu être bien... ». Ben t'avais eu l'info donc tu pouvais bouger ton cul. Mais, si c'était parti en live ou je ne sais pas trop quoi, ils auraient dit « ah mais non, bien sûr, nous on y aurait jamais mis les pieds ».

Est-ce que RESF entretient aussi des liens avec des collectifs plus radicaux, ou pas du tout ?

Non pas trop. Mais il faut quand même savoir que une ou deux semaines après Sète, le blocage et le débarquement des 3 sans papiers, y a eu une autre expulsion. Au niveau national, ils voulaient pas se charger de ça et ils ont demandé « Qui est-ce qui a le



BRÈVES GÉNÉRALES

16 janvier

Avignon, France Telecom : grève des télé-conseillers (appel CGT) contre les « conditions de travail fortement dégradées » et des « relations particulièrement difficiles avec la direction du site ».

17 janvier

Cavaillon : un cocktail molotov est jeté contre la porte d'entrée du Mc Do (il n'explose pas).

20 janvier

Carpentras, Confiserie St Siffrein : grève de 2 h contre les licenciements économiques.

21-22 janvier

Alès, Nîmes, Sète et Montpellier : dans la nuit, « divers dommages » contre des locaux de Bouygues, Fabre ETDE, Ecole des Mines, Compagnies de transports maritimes et aériens Comanav et Air France, les agences de voyage Fram, Comarit et Accor (entreprises participant à la construction de prison et/ou à l'expulsion des sans-papiers).

25 janvier

Le Pontet : une bagarre éclate dans un bar. Lorsque les gendarmes interviennent tout le monde se retourne contre eux ; des renforts arrivent d'autres communes (25 militaires et deux chiens). Deux gendarmes sont blessés et deux personnes poursuivies pour rébellion.

28 janvier

Avignon, municipaux : grève sauvage illimitée d'une douzaine d'agents de propreté (sur

Carpentras, La Poste

8 janvier

Grève des postiers du centre de distribution Carpentras-Comtat Venaissain (Aubignan, Bedoin, Beaumes de Venise, Caromb, Carpentras) contre une restructuration qui met en péril les bureaux au profit d'agences locales, et supprimerait des emplois, augmenterait la charge de travail.

15 janvier

Nouvelle grève suivie à 85%, et qui se poursuit le lendemain.

30 janvier

Décision de faire grève 1 jour par semaine, action qui dure jusqu'au 20 mars.

20 mars

11^{ème} journée de grève perlée en 13 semaines de conflit. Les grévistes bloquent toute la matinée l'avenue Kennedy et les portes du centre.

les horaires, les salaires et les conditions de travail).

29 janvier

La Garde-Adhémar (26), SNCF : sabotage de la ligne TGV Valence-Marseille (incendie d'un poste de signalisation intégré au sol, abritant des câbles), qui provoque le transfert des TGV sur la ligne classique.

Avignon : manifestation de 10 à 20 000 personnes. Une très grande banderole déployée sur les remparts lors du passage du cortège annonce : « *Vive les feux de la révoltes ! De Vincennes à Athènes. Solidarité ! Sabotons le MEDEF et l'Etat, résistance offensive !* ».

Il y aurait plus de 150 arrêts de travail privé/public (de 1 h, 2 h, 3 h ou 24 h) : Gerflor, cheminots, Conseil général et Tos, CHA, La Poste, France Telecom, SEPR, Eurengo, CH de Montfavet, de Vaison, de Carpentras et de Pertuis, CAT La Jouvene, CAT Kerchene, APEI Orange, territoriaux de Sarrians, SDEN, SGPE, Equipement, La Bourguette, CPAM, INRA, Macif, Trésor et Impôts, APEI Avignon, ADVSEA, territoriaux de Vaison, papeteries de Malaucene, EDF/GDF, CNR, ISOVER, Continentale Nutrition, etc.

Avignon, EN : tentatives de blocage aux lycées Mistral, Aubanel et René Char.

Ecole primaire Pierre de Coubertin occupée par les parents d'élèves. Marche de protestation des parents d'élèves des écoles primaires de Montfavet.

2 février

Avignon, UAPV : les personnels et enseignants entrent en grève illimitée contre les projets de réforme de l'Université (voir article, p. 2).

4 février

Avignon, IUFM : début de la grève contre la réforme de la formation des enseignants.

10 février

Bédoin, EN : écoles bloquées par les parents d'élèves contre la suppression de classes.

16 février

Pertuis, EN : deux écoles primaires occupées par les parents d'élèves contre les fermetures de classes.

17 février

Serres, EN : école maternelle bloquée par les parents d'élèves contre la fermeture de classes.

Lycéens

5 février

Blocages à Philippe de Girard, Robert Schuman. Blocage à Aubanel : intervention musclée de la police, un étudiant est blessé. Les flics tentent d'interpeller un lycéen mais les bloqueurs empêchent l'arrestation). Tentative de blocage au lycée de l'Arc d'Orange. Trois lycéens sont interpellés par la police car ils déplaçaient des poubelles (relâchés sans poursuite).

6 février

Blocage du lycée Aubanel. Des parents d'élèves font le coup de poing contre les lycéens bloqueurs. L'UNL (par la voix de Marina, sa responsable locale) « *condamne ces blocus car ils n'ont pas été décidés démocratiquement. [...] Les blocus doivent être décidés par des votes et être représentatifs du mouvement* ».

10 février

Tentatives de blocage à Mistral et Aubanel. Manifestation de 500 personnes de l'UAPV ; un lycéen qui jette un œuf contre la mairie (et touche un flic) est arrêté par la BAC. Les petits chefs étudiants (« *organiseurs de la manif et responsables* ») empêchent les manifestants de s'opposer à l'arrestation puis refusent d'appeler immédiatement à une manif en direction du commissariat pour demander sa libération. Prétendant notamment qu'il « *n'est pas des nôtres, c'est un élément extérieur* » ou que « *on s'en fout !* ». Après 45 mn et la consultation à leur gourou (un vieux trotskiste), ils changent d'avis et décident d'appeler au rassemblement, mais il ne reste plus qu'une d'une quarantaine de personnes. Le lycéen est relâché sans poursuite au bout de 2 h.

qu'on va au congrès du PS ou pas ? ». Et au final, ils y sont allés, et après, ils ont fait celui du NPA, du PC... Pour eux c'est très important, d'attirer du monde de partout.

Pour la visibilité ?

Oui. Ça les dérange pas de manifester à côté de personnes qui disent « *les enfants et les Jeunes Majeurs, moi je veux bien qu'ils soient régularisés, mais les vieux et compagnie, là, ceux qui nous font chier, ils rentrent chez eux* ». Ça fait des personnes en plus dans les manifs.

A la réunion du national, ils disaient « *les partis, ils nous rejoignent qu'à nos conditions, voyons !* ». Bien sûr ! Ils en tirent pas du tout profit, et ils te font pas marcher sur la tête. Moi je trouve qu'ils fricotent beaucoup trop, avec des choses qui mine de rien les dépassent. Chercher l'appui des partis politiques, ils savent pas du tout ce que ça peut leur apporter derrière. Il faut quand même pas oublier que les premiers charters ont été faits par les socialistes. Ils promettent des régularisations de masse au moment des élections et après plus rien ! Que dalle ! RESF, ils ont envie de leur faire confiance. Sachant que ceux qui disent ça, ils ont plus de 50 piges généralement, si ils font encore confiance aux partis à cet âge-là, je pense qu'ils sont un peu



dans l'utopie.

Mais tu dis que ça a provoqué un gros débat à RESF, il y avait donc des gens qui n'étaient pas d'accord ?

Oui, nous sur la Vaucluse, on a envoyé une réponse négative, disant que RESF ne devait rien faire avec les partis politiques. Mais après, y a un noyau, un peu sur Lyon, un peu sur Paris,... quelques uns à avoir fondé RESF, qui prennent des décisions. Ils disent, « *on va faire une concertation* ». Ils envoient un mail à chaque collectif. Nous on demande l'avis de tout le monde et puis on envoie une réponse. Par contre on ne sait jamais combien de départements ont répondu ou ce qu'ils ont dit, ils disent simplement « *ah ben ça a été positif donc on y va* ».

C'est comme pour l'argent. Y a des gars qui sont allés à « *Qui veut gagner des millions ?* » et qui ont remporté 72 000 € pour RESF. Une sacrée cagnotte ! On a deman-

dé des milliers de fois où passait cet argent, à quoi il servait. Y a quasiment jamais eu de réponse. Et après, les badges on les achète à 1€ au national !

Ce qu'ils disent, c'est qu'y a eu les défraiements pour la réunion Jeunes Majeurs, que les jeunes qui avaient pas les moyens n'ont rien payé...

Tu parlais des liens avec les partis politiques ? Comment ça se passe ça au niveau local ? J'imagine qu'il y a des gens qui sont membres de partis, d'associations, de syndicats ?

Oui, mais il y a quand même une indépendance. Certes y avait des signataires (pour des tracts), Sud, la CNT, et même la CGT à un moment donné, mais bon la CGT était signataire pour être signataire, parce que quand on leur a demandé de faire des photocopies, ils nous ont toujours envoyés bouler. Y a la FCPE aussi, celle qu'a foutu la merde est de la FCPE.

vraiment un sens. Soit le mardi soit le jeudi. Des gens leur ont répondu clairement que non. Un gros con de CGTiste a dit que de toutes façons, aucun prof n'allait poser un préavis de grève pour les soutenir. Du coup, le mercredi restait.

C'est juste une manif pour les scolarisés ?

Pour RESF il faut greffer le cas des déscolarisés sur ceux qui sont scolarisés.

Ils partent du principe que quand tu es scolarisé, il faut que tu fasses ton « *coming-out* » de sans-papiers. Du coup il va y avoir un grand mouvement de solidarité autour de toi, parce que les gens sont profondément enclins à l'amour, « *vite tu as besoin d'aide, tu as besoin de soutien, on sera là pour toi, on va te soutenir !* ». Et tout le lycée va se sentir solidaire. Du coup, ceux qui sont déscolarisés et qui ont moins la capacité de soulever cet énorme élan de solidarité, vont devoir se greffer sur ces personnes là qui vont entraîner des masses, pour faire une manifestation. Et si il y a pas de scolarisés, y a pas de soutien pour les déscolarisés. Mais nous, ici on n'a pas de cas connus dans les lycées donc vous êtes bien gentils ! Et puis les lycéens on a déjà essayé de les sensibiliser, mais ils s'en foutent complètement des sans-papiers.

Donc là va y avoir les superbes affiches qui étaient censées être débattues à la réunion nationale, mais qui étaient déjà imprimées : « *jeunesse sans-papiers, jeu-*

nesse volée » et puis le slogan en bas : « *la loi doit changer* ». La loi doit changer pourquoi? Y a beaucoup de légalistes à RESF ; pour eux, on est dans un état de droit, il faut faire changer les choses de l'intérieur, faire voter des lois, il faut un Etat, des chefs, des règles. On rentre dans le jeu du gouvernement, et puis on change la loi pour que de nouveaux critères un peu plus souples soient mis en place. Mais y'en a toujours qui vont être écartés, donc c'est ridicule de marquer ça.

Mais est-ce que c'est pas la logique même de RESF de ne soutenir que les scolarisés et les « bons sans papiers » ?

En fait, très sincèrement je pense maintenant que oui, au niveau du national, c'est complètement ça. C'est vraiment les familles et ceux qui sont à l'école. Mais ici, nous on réagissait pas comme ça.

En gros l'école sert à former les futurs travailleurs qui manquent aujourd'hui sur le marché ?

Oui mais il y a que 4 ou 5 métiers qui sont en tension sur le national, après ça change selon les régions. Donc si tu te formes pour un métier en tension dans une région, si il est pas en tension dans la région d'à côté, pour déménager ça devient problématique. Eventuellement dans une région tu peux avoir tes papiers, mais pas dans l'autre ! Faut bien consulter les listes en préfecture. C'est des métiers très spécialisés la plupart du temps, (ingénieur en BTP, ingénieur informaticien, etc.)

qui demandent des hauts niveaux d'études, alors on leur dit « *faites des études le plus longtemps possible* ». C'est quand même des métiers qui sont très chiant, je comprends qu'ils soient en tension. Et puis sinon c'est des boulots de merde, c'est technicien de surface, la restauration et le bâtiment.

Dans le Vaucluse, c'est principalement agricole. Y a pas si longtemps, y avait des sans-pap qui étaient logés sur une exploitation agricole sous une grande buse de tunnel. Il y a aussi un jeune qui fait 3 marchés par semaine, il bosse 24 h sur les trois marchés, et il touche 75 euros par semaine. C'est des jeunes qui sont exploités.

Après dans les revendications qui ont été proposées à la réunion, ils ont fait « *pour les patrons, il faut comprendre, ça leur coute trop cher de faire une promesse d'embauche à un sans-papier, ils doivent payer une taxe de 2000 €*. Du coup, il faudrait supprimer cette taxe, voyons ! ». Et puis leur gros cheval de bataille c'est d'arriver à « *éveiller les consciences de la France entière* » pour que « *la ménagère qui regarde TF1* » se pose des questions sur le cas des sans-papiers, pour qu'il y ait plus de monde dans les manif. L'éveil des consciences, ils sont bien gentils, mais moi, j'y crois pas. Les gens sont bien assez grands pour trouver l'info quand ils en ont envie et faire leur chemin par eux-mêmes.

Y a eu à un moment un débat monstre pour savoir « *est-ce*

20 février

Les Croisières, EN : école bloquée par les parents d'élèves contre la fermeture de classes.

27 février

Avignon, Hôpital : grève illimitée (appel FO) en soutien à une infirmière menacée de licenciement.

11 mars

Le Pontet, SEPR : manifestation devant l'usine, barrage filtrant /blocage de la N7.

17 mars

Rognonas : sabotage d'un boîtier téléphonique Free et Neuf-Cegetel. Perturbe les connexions internet de dizaines de milliers d'abonnés du Vaucluse, Gard et Bouches du Rhône.

24 mars

Piolenc, Société Fargas : grève des employés réalisant et entretenant les réseaux électriques pour France Télécom (pour l'intégration de 50 % d'une prime au salaire, soit 5 % d'augmentation).

25 mars

Le Pontet, Prison : la presse annonce qu'il y a une quinzaine de jours un prisonnier (placé en quartier disciplinaire après avoir roué de coups un maton) c'est suicidé.

30 mars

Avignon, Travailleurs sociaux : manifestation devant la préfecture, pour protéger la « *convention 66* » pour éviter une baisse des salaires et de la progression.

3 avril

Malaucène, Papeteries : débrayage de 2 h à l'occasion de l'arrêt définitif d'un des quatre ateliers.

9 avril

Orange, ERDF : neuf des dix électriciens de l'antenne locale en grève (sur l'externalisation, les salaires, le manque de moyens et le fait de « *se faire engueuler par les clients* »).

10 avril

Carpentras, Cove : 90 % de grévistes au service nettoisement, et 40 % aux bennes (le jour du marché « *où les détritiques s'amaissent le plus* »), pour l'amélioration des conditions de travail et le maintien d'une prime.

Avignon, manifestation du 19 mars

Cortège de 20 à 25 000 personnes dont beaucoup de travailleurs du privé. Selon la CGT 120 entreprises, établissements privés/publics en Vaucluse ont été « *impactés* » par des grèves.

A hauteur de la gare SNCF, étudiants et lycéens doublent le cortège et se placent en tête devant la banderole intersyndicale. Bientôt rejoints par d'autres manifestants ce second cortège comprend environ 500 personnes. Le servie d'ordre (SO) intersyndical (principalement CGT) constitue alors une chaîne de gros bras devant la banderole de tête. Il ralentit la manif et l'arrête à plusieurs reprises pour laisser au moins 50 m entre les deux cortèges. Des manifestants lambda qui veulent rejoindre les étudiants sont bousculés par le SO et des altercations éclatent. A hauteur du pont de l'Europe, un lycéen est plaqué contre une voiture et frappé par des membres du SO ; une enseignante de SUD tente de s'interposer et se trouve jetée à terre et frappée. C'est ensuite le secrétaire de l'UD CGT en personne qui sort du cortège et attrape au col un responsable de SUD-Education (l'accusant d'être à l'origine de ce « *bordel* »). Trois gros bras de la CGT doivent le ramener de force derrière la banderole intersyndicale afin qu'il ne commette pas une bavure !

Alors que le gros de la manif s'arrête pour un pique-nique, le cortège étudiant veut poursuivre sa route à travers la ville en direction de la fac. Il se trouve alors face à un barrage de CRS prêts au combat (boucliers, flash-balls pointés, etc.) ce qui est une première sur Avignon. Après des négociations, les CRS s'écartent et le cortège peut se promener. S'en suit une AG interpro peu intéressante si ce n'est peut-être l'intervention d'un médium annonçant que « *la période est favorable [au prolétariat] pendant les 15 prochaines années !* ».

15 avril

Vedène, Entreprise de transport Dupessey : grève illimitée suite au licenciement d'un salarié (intersyndicale CFDT, CGT, FO). L'entrepôt est bloqué par les grévistes (avec notamment une voiture). Huissiers et gendarmes viennent constater. La grève cesse à la demande du salarié.

15-16 avril

EDF : Dans la nuit, un sabotage prive d'électricité un millier de foyer de Gordes et des Beaux-de-Provence (deux villages à la réputation plutôt chicosses). Le 16, plusieurs quartiers d'Avignon passent en heures creuses (ça se voit aux lampadaires allumés en plein jour). Les agents EDF-GDF sont en grève pour leurs conditions de travail et pour l'emploi.

17 avril

Malaucène, Papeteries : manif des salariés à l'annonce de la fermeture définitive du site
Malaucène, Résidence le Centenaire : grève du personnel pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail et le respect de la convention collective.

22 avril

Avignon : un prisonnier du Pontet admis à l'hôpital se fait la belle. Il court toujours. Bonne chance !

23 avril

Avignon, Cacharel : un cocktail organisé dans la boutique pour célébrer l'anniversaire de la marque est interrompu par une manifestation de 60 employés de l'entreprise de Nîmes (leurs postes vont être supprimés).

Avignon, EDF-GDF : AG des salariés qui décident la poursuite des coupures, des passages en heures creuses et des remises de service pour les pauvres.

29 avril

Malaucène, Papeteries : manifestation des salariés***

30 avril

Avignon, SNCF: journée de grève pour l'emploi, le statut et l'arrêt de l'externalisation des missions. Manifestation du dépôt à la Gare Centre***

Cavaillon, Cité du Dr Ayme

30 janvier

Dans la nuit, cinq véhicules sont détruits par le feu (dont trois appartenant au CCAS***) et un véhicule communal vandalisé à proximité de la cité.

11 février

Près de la Cité du Dr Ayme, cinq véhicules d'EDF détruits par le feu.

20 avril

Au cours d'une intervention dans la cité, les flics sont caillassés (1 flics blessé à la tête et 2 voitures endommagées). Un adolescent de 17 ans est interpellé puis incarcéré. Il passe en comparution immédiate le 24.

21-22 avril

Dans la nuit, un véhicule utilisé comme bélier pour défoncer l'entrée du CCAS est incendié, le feu se propage à un autre véhicule et noircit le bâtiment.



22-23 avril

Dans la nuit, une voiture de flic en intervention dans la cité reçoit un parpaing dans le pare-brise. Plus tard, une voiture volée crame de nouveau sous le préau du CCAS. Des renforts de CRS et de vigiles sont annoncés.

23-24 avril

Dans la nuit, les vigiles qui gardent les bâtiments du CMS sont caillassés.

je voulais me barrer de RESF, mais finalement, j'ai accompagné des amis.

Quand on est arrivés, je suis allée dans les ateliers pour les Jeunes majeurs, l'atelier travail/apprentissage.

C'est quoi les Jeunes majeurs ?

Les sans-papiers entre 18 et 25 ans. Donc en théorie ça englobe tous les jeunes. Mais au début, ils ne voulaient soutenir que les Jeunes majeurs scolarisés. C'est après la réunion d'Orléans en janvier, qu'ils ont ajouté

« éventuellement les déscolarisés ». Mais ils n'apportent aucunes réponses à leur questions, y'a zéro suivi.

Dans les ateliers, on leur donne vraiment peu d'échappatoire, c'est *« surtout, ne sortez jamais du cursus scolaire et faites des études pour les métiers en tension »*. Ça limite beaucoup les

choix, et leur solution c'est *« tant que vous faites des études vous pouvez avoir éventuellement une carte de séjour, et si vous travaillez bien vous vous ferrez peut-être embaucher pour peut-être avoir une régularisation »*. Je trouve que c'est très réducteur et je l'ai pas bien vécu.

En plus y a des jeunes qui se sont déjà barrés du système scolaire parce que ça les a saoulés et ils bossent au black. Ceux-là, quand ils sont intervenus dans l'atelier, on leur a répondu *« mais pourquoi vous êtes sortis du système scolaire, voyons qu'est ce qui vous est passé par la tête ? »*. C'était un peu violent pour eux,



mine de rien.

Il y avait plusieurs ateliers ?

Oui, il y en avait quatre. Après, mise en commun des ateliers. Chacun a donné un peu son expérience, à échangé. Mais pour tout ce qui était *« alors qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse après der-*

rière ? », c'était ceux du national qui avaient bien tout organisé, bien tout ficelé. Je suis pas sûre que les sans-papiers avaient réellement la parole.

Ça a été comique parce que tous les ateliers ont fait un compte rendu, mais par contre ceux qui faisaient la réunion nationale en parallèle n'ont fait aucun compte-rendu de ce que eux avaient fait pendant la journée. Ce qui avait été décidé au niveau du budget, ce genre de chose, rien. On sait pas de quoi ils ont parlé, on doit être trop bêtes et ça nous regarde pas. C'était gênant quand même. RESF c'est censé être fait pour les sans-papiers, et si on veut qu'ils s'investissent un peu, ils ont peut-être le droit de savoir ce qu'il se passe dans ces réunions.

C'était quoi le but annoncé ?

Le but annoncé, c'était rencontrer les jeunes, échanger, créer un projet. Mais c'était aussi de lancer

une campagne pour les Jeunes majeurs avec de jolies affiches. Ce qu'il en est sorti, c'est l'organisation d'une manif le 13 mai. Une manifestation de lycée en lycée. Beaucoup de jeunes voulaient la faire un jour de cours, que ça foute vraiment la merde, que ça soit en période pré-examens, donc que ça aie

mais ailleurs, certains sont en association, donc c'est plus compliqué. Quand je suis rentrée le fonctionnement était complètement horizontal. Chacun s'organise comme il veut.

Quels sont les liens avec les sans-papiers et avec les collectifs de sans papiers ?

Dans le Vaucluse, y a pas de collectif. Donc le problème est vite réglé.

Ici, les liens avec les sans-papiers, c'est surtout les tracts qu'on a distribué, avec un numéro de téléphone. Donc s'ils appellent, ils ont des conseils. Après ici, personne n'est trop spécialisé, donc on les renvoie plus facilement vers le MRAP ou la CIMADE qui ne nous font pas de retours. Après on en connaît quelques uns, y a aussi pas mal de parrainages. Mais les liens sont difficiles à établir.

Un parrainage, c'est quoi ?

Un parrainage, c'est censé leur donner des personnes qui vont les aider et les soutenir dans les démarches administratives. Parce que quand t'es sans-papiers, si tu vas retirer ton dossier à la préfecture tout seul, il y a quand même une probabilité que tu partes en CRA. Donc c'est vrai qu'avoir une personne qui est là, ou qui peut retirer le dossier à ta place, c'est rassurant. Les autorités ne s'octroient pas les mêmes droits. Ils vont hésiter à t'arrêter sous les yeux d'une personne qui peut passer trois coups de téléphone, et ramener du monde. Parce qu'à l'heure actuelle, en préfecture, c'est la chasse, la loi des quo-

tas

Mais c'est vrai que il y a beaucoup de parrains qui sont surtout là pour le folklore, ils font « *ah moi je parraine quelqu'un* », mais ils ne prennent pas de nouvelles.

Est-ce que ça vous est déjà arrivé d'essayer d'empêcher une expulsion ?

Oui. A l'aéroport. Mais c'est toujours sur des cas particuliers, ponctuellement. C'est pas de la sensibilisation au niveau du personnel de l'aéroport, pour qu'ils mettent en place un système. On prévoit des tracts disant « *untel*, (en racontant un peu sa vie) *va être expulsé à bord de cet avion. Demandez au pilote qu'il soit débarqué* ». Ça marche pas toujours. Généralement, tu peux pas descendre, ni avoir accès aux avions, donc tu le vois se faire masser sur le tarmac en bas. T'es impuissant².

Quand est-ce que tu as commencé à te poser des questions sur cette organisation ?

Déjà en septembre-octobre, quand une nouvelle personne a intégré le réseau. Elle était sur les positions du national, et elle a commencé à dire « *il faut défendre que les enfants* ». Alors que nous, c'est RESF-UCIJ³ 84, avec une banderole « *des papiers pour tous* ».

Sur les actions, par exemple pour Nabil, elle a jamais pointé son nez. C'était un gars de trente ans, qui était en instance de divorce avec une française, pour elle, il avait donc plus rien à foutre sur le territoire français.

Elle a fait du harcèlement sur internet. Elle inondait de mails les gens quand ils n'étaient pas d'accord. Du coup à la fin tu craques tu dis « *Ecoute ma belle hystérique tu fais ce que tu veux mais nous on s'arrache* ».

Au niveau local, tu veux dire qu'une seule personne a pourri tout le truc ?

Elle a été suivie par quelques autres, forcément. Mais y a des personnes qui sont dedans depuis longtemps et qui se font pourrir. Quand elles écrivent un mail ou un tract elles se font insulter et tout. Au bout d'un moment, elles ont des trucs en parallèle. Donc elles préfèrent se barrer. Sur ce qu'on décidait en réunion, après elle avait tendance à appeler les gens et faire des choses par derrière. Au niveau local elle a réussi à tuer le groupe. On est vraiment beaucoup à quitter RESF, mais c'est pour monter autre chose.

Il y a des projets ?

Ouais. Si un comité de sans-papiers se crée, les soutenir. Mais pas pour agir et prendre les décisions à leur place.

Et quand on voit en plus comment s'est déroulée la réunion nationale, ça donne pas envie de rester à RESF. C'est quelques personnes qui avaient pris quasiment toutes les décisions avant.

Justement, comment c'est passée cette réunion nationale ? Pourquoi t'as été te fourrer là-bas ?

Bon moi, j'avais pas spécialement envie d'y aller parce que ça faisait déjà un moment que



Le Droit de grève est menacé... mais pas la grève !

Le droit est mort, vive la grève !

Depuis quelques mois, le gouvernement annonce vouloir s'en prendre au droit de grève, et les députés UMP y vont de leurs petites phrases sur les « prises d'otages » et la « liberté du travail ».

Avec le climat social actuel très tendu, nombre de responsables syndicaux ou de « *simples* » ouvriers sont assignés en justice lors de grèves avec blocages ou occupations (on ne parle même pas des séquestrations) ; des postiers ou des cheminots sont traduits devant les tribunaux pour « *usage abusif du droit de grève* » et « *entrave à la liberté du travail* ». Après la fermeture de la gare Saint-Lazare (13 janvier) et la longue grève des cheminots de Nice (décembre-janvier derniers), c'est contre les travailleurs des entreprises de transport public que le prochain coup devrait être porté, de part leur rôle éminemment stratégique au sein

de ce système, car « *il faut pouvoir se rendre à son travail* ». Histoire aussi de museler l'un des bastions d'une classe ouvrière qui pourrait se réveiller. En janvier, le gouvernement voulait proposer des « *ajustements* » à la loi sur le service minimum. Les idées avancées sont les suivantes¹ :

- Sanctionner plus fermement, et notamment financièrement, « *l'abus* » du droit de grève et interdire l'exercice de responsabilités syndicales à ceux qui s'en rendraient coupables (leur responsabilité personnelle serait engagée).

- Compliquer les dépôt de préavis pour les syndicats et les salariés.

- Limiter l'exercice du droit de retrait.

- Augmenter les retenues sur les salaires en cas de grève.

Un service minimum a déjà été instauré dans l'Éducation nationale puis à la SNCF et la RATP². Ces lois s'inscrivent dans la vieille politique de l'État qui consiste à régler la grève dans les secteurs clés de l'économie³.

Les députés UMP annoncent le sourire en coin vouloir « *protéger le droit de grève en luttant contre les abus* » alors que plus prosaïquement, il ne s'agit que de protéger les intérêts du patronat. Ces attaques sont souvent dénoncées par les syndicats comme une « *atteinte aux libertés publiques* » car on a « *le droit* » de faire grève.

LA GRÈVE ET LE DROIT

Depuis sa « légalisation » en 1864, la grève s'inscrit le cadre quasi-administratif que Constitution, loi et jurisprudence lui assignent. Après la Seconde Guerre mondiale, la grève est devenue en se banalisant un instrument légitime de régulation sociale. Les organisations syndicales (elles-mêmes alors en cours d'intégration) ont accompagné ce mouvement de « rationalisation et d'institutionnalisation de la grève ». Selon la constitution (qui reprend le préambule de celle de 1946), la grève est certes un droit, mais il s'exerce « dans le cadre des lois qui le réglementent » (en fait principalement des jurisprudences). La grève est définie comme « la cessation collective et concertée du travail en vue d'appuyer des revendications professionnelles ». L'exercice « normal » du droit de grève n'entraîne pas de responsabilité (ni pénale, ni civile). Il ne rompt pas le contrat de travail (le suspend)

mais a des limites : le respect des « droits constitutionnels » : le Droit au travail, celui d'aller et venir, le droit de propriété, etc. En démocratie, tout « droit » implique des « devoirs ».

LA GRÈVE EST UN CONFLIT

Ces différentes formes de régulation de la grève, n'ont pour but que de limiter l'efficacité du rapport de force qu'elle matérialise. Elles sont peu utilisées, voire inutilisables, lors de conflits majeurs⁴.

Mais la grève est un conflit, fondamentalement lié à la transgression de la norme sociale. Lors de conflits durs, l'obstacle du cadre légal est donc bien souvent franchi et les grévistes usent de méthodes illégales : occupations, piquets de grève, blocages, séquestrations, sabotages, destructions, etc., la spontanéité ne disparaît jamais. Les réglementations, préavis peuvent ne pas être respectés, cela dépend essentiellement du rapport de force... tout comme la répression (l'Etat

et les patrons n'utilisent pas obligatoirement les armes à leur disposition ; justice, police).

L'Etat peut tenter de réguler, circonscrire, freiner la grève mais la voir disparaître est complètement illusoire. Les régimes fascistes (Allemagne et Italie) ou stalinien ont bien interdit grèves et syndicats (autonomes), mais la répression que l'on connaît n'a pas empêché les grèves et les insurrections ouvrières ou étudiantes [voir encadré ci-contre]. Le prolétariat adapte ses techniques de résistance et de lutte (tout comme l'Etat et le patronat). On le voit par exemple avec la multiplication des grèves de très courte durée dans les boîtes (qui ont un effet dévastateur sur la production à flux tendu)⁵ ou l'utilisation de la grève de 59 mn après l'instauration du service minimum. Tant que subsisteront l'exploitation et des classes aux intérêts contradictoires, le conflit perdurera et trouvera des formes d'expression adéquates (la lutte de classe).



Interview d'une ex-militante de RESF

Réalisée en avril 2009 à Avignon.

Peux tu te présenter ?

Je m'appelle Estelle, j'étais militante à RESF mais j'me casse. A la suite de la réunion nationale à laquelle je suis allée, ya beaucoup de choses qui ne m'ont pas plu. Du coup je préfère militer pour les sans-papiers d'une autre manière et aller ailleurs.

Pour quelles raisons es tu entrée à RESF ?

Il y a un an et demi j'avais aidé à organiser le concert de soutien à Youness¹. Quand j'ai emménagé sur Avignon il y a un an, je me suis rapprochée d'eux.

Sur Avignon, c'est pas vraiment le même fonctionnement que sur le national, donc je vais pas trop leur casser du sucre sur le dos. Mais rien que le fait qu'on dise « RESF national » alors que c'est censé être un réseau, y a déjà un souci.

Quelles étaient tes attentes en entrant à RESF ?

Soutenir et aider des personnes sans papiers. J'avais un ami sans-papiers, expulsé maintenant, alors forcément j'étais un peu plus sensible sur ces sujets là. Après, faire des actions, des rassemblements devant la préfecture, faire que les choses changent. Mais, vue la politique actuelle, faire changer les choses c'est assez improbable.

Est-ce que tu peux nous décrire les activités auxquelles tu participais à travers RESF, au niveau local ?

Il y a les cercles de silence, mais RESF les arrête. Parce qu'à l'origine, ce sont les franciscains de Toulouse qui les ont mis en place. On n'avait pas du tout envie que les gens croient qu'on était attaché sous quelques formes que ce soit à la religion catho.

Au niveau des actions c'était surtout du cas par cas. Quand Nabil a été menacé d'expulsion, on a été devant la préfecture, on a essayé de faire bouger les choses. Faire signer des pétitions, monter les dossiers.

Y a deux jeunes qui ont obtenu leurs papiers comme ça, une cubaine et un marocain. C'est les points positifs.

Mais à part descendre à Marseille devant le CRA pour untel ou untel, y a pas énormément d'actions qui ont été très porteuses. Quand on veut faire des actions plus radicales, y'en a à qui ça fait peur.

Y'a-t-il des sans-papiers à RESF ?

Non. Les sans papiers sont pas intégrés à RESF, ils sont à part. Généralement ils montent des collectifs en parallèle, qui sont soutenus par RESF.

Nous ici on est en réseau,



une salle du ferry pourraient circuler librement dans le navire (!).

Si 3 expulsions ont donc été évitées, elles ne sont que repoussées, les jours suivants l'attestent malheureusement...

Le lendemain, en téléphonant au CRA de Sète, on arrive à joindre Kamal BOUS-SIMHED, un des deux autres retenus dont l'expulsion avait été bloquée la veille. Il nous dit qu'il est content de ne pas être parti hier au Maroc. Mais le surlendemain, il est expulsé par avion cette fois-ci.

Le second a été joint au CRA de Marseille, où il a été transféré. Abdou Aziz LAZAAR vient d'être expulsé ce vendredi 6 mars, vers le Maroc par avion sans avoir été prévenu, ni avoir pu prévenir quiconque.

Mohamed, enfin, aurait été directement placé en garde-à-vue le soir même pour être expulsé le lendemain par avion, selon les informations de proches.

Des circonstances favorables et une forte détermination ont permis d'empêcher pour cette fois-ci la Comarit d'accomplir son rôle dans la machine à expulser. Ne crions pas victoire, la cadence folle de ces politiques dites de gestion migratoire nous dépasse pour l'instant : tous les jours, dans tous les ports et aéroports, l'Etat et ses collaborateurs privés expulsent.

ORGANISONS-NOUS POUR RENFORCER LES LIENS ENTRE LES LUTTES A L'INTERIEUR DES CRA ET CELLES QUI PEUVENT ETRE MENEES A L'EXTERIEUR. DETRUISONS LA MACHINE A EXPULSER, FIN DES EXPULSIONS !

Texte récolté sur Indymedia Nantes



CHARIVARI AU CRA DE NIMES

Vendredi 20 mars a eu lieu à Nîmes et dans le cadre du Carnaval des Différences^{*}, une manif/rassemblement, ou plutôt un « charivari », devant le CRA.

Mais qu'est-ce qu'un « charivari » ? C'est très vite qu'on a pu trouver réponse à cette question. Une sorte de déambulation festive et bruyante, mais où pas un seul slogan n'a été lancé. Etrange. Mais heureusement en arrivant devant le CRA le petit cortège a commencé à prendre de la voix, mêlant ces cris à ceux lancés par les retardataires arrivés directement au CRA : « Ni papiers, ni frontières, ni centres de rétention » « Ni fric, ni flics, ni expulsions » « Flics, porcs, assassins ! »...

Le rassemblement, de 70 personnes environ, aura duré entre ¾ d'heure et une heure, dans un mélange de slogans, pétards, fusées et fumigènes. Il y a eu aussi des jets d'œufs en direction de la terrasse d'où les flics filmaient et photographiaient tout ce petit monde tranquillement, (jusqu'à ce qu'un assez gros pétard éclate à leur pieds et leur fasse faire un bond en arrière). Des gamins du quartier hauts comme trois pommes et relativement fans de pétards eux aussi, étaient de la partie et ont insisté pour se trimballer une des banderoles du Mas de Mingue jusqu'au CRA (d'autres biens plus âgés étaient également présents). De la part des flics, il n'y a rien eu à déplorer sur toute la durée du rassemblement (ils sont restés distants et ne sont pas sortis une seule fois de leurs bagnoles). Ce n'est qu'une fois le cortège défilé dans le Mas de Mingue qu'un groupe isolé de quatre personnes a été interpellé par la BAC, puis emmené au commissariat. Ils sont ressortis au bout de deux heures sans poursuites.

Anonyme (reçu par mail)

* Le carnaval des différences lancé en 2000 sous l'impulsion de Ras l'front en réaction à la montée du FN se veut un évènement festif et militant. Il s'inscrit dans le cadre de la semaine internationale de lutte contre le racisme et toutes les formes de discriminations. Il regroupe une quarantaine d'associations et orgas nîmoises allant de l'Unef, Attac à la FA, CNT, No Pasaran, en passant par Resf et la conf' paysanne.

Le droit évolue en fonction des intérêts de la classe dominante, mais on dit aussi souvent qu'il ne fait que transcrire dans la loi les rapports de force existants au sein de la société. Ce rapport de force est depuis des années en défaveur des travailleurs et le droit de grève tend à se réduire. Pourtant, depuis quelques temps (mois, années ?) les grèves semblent augmenter, la lutte de classe se faire plus virulente... la politique répressive de l'Etat est-elle significative, ou bien celui-ci s'enferme-t-il dans une posture idéologique (la Droite) rigide et peut-être contre-productive (les gouvernants peuvent aussi commettre des erreurs) ?

Devant ce qui semble être un réveil des luttes, la classe dominante mise sur l'intégration toujours plus poussée des syndicats (par les nouvelles règles de représentativité) afin d'encadrer au mieux les travailleurs et aussi sur une volonté répressive affichée (les lois ont souvent bien moins d'ampleur que les effets d'annonce... rapport de force oblige). N'est-ce pas un pari risqué que de limiter le droit de grève « traditionnel » à l'heure où la rage monte et où les prolétaires redécouvrent de vieilles tactiques de lutte, grèves sauvages, occupations, saccages, sabotage, séquestrations, etc. ?

Jennifer Sedition

¹ Pour l'instant, seul un rapport du député Hervé Mariton semble avoir été pondu. Il y fait une étude sur les grèves à la SNCF et sur leurs conséquences économiques. Selon lui, « le ministère de l'économie a chiffré, fin 2007, à 300-400 millions d'euros par jour, le coût pour l'ensemble de l'économie nationale de la grève des cheminots contre la réforme des régimes spéciaux de retraite ». On peut lire ce « *Projet de rapport d'information sur l'évaluation économique et financière des récents mouvements sociaux à la SNCF et l'impact du service minimum* » sur http://www.lefigaro.fr/assets/pdf/rapport-mariton_greve-sncf.pdf

² Loi d'août 2007 « relative à la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs » qui prévoit un premier accord visant la prévention des conflits en amont du préavis et un second accord destiné à assurer la « prévisibilité » du service. L'organisation d'une consultation à bulletin secret au-delà de huit jours de grève est prévue. Voir <http://www.laviedesidees.fr/Droit-social-anatomie-des-quelques.html>

³ Interdiction de la grève pour les flics (1947), magistrats et matons (1958) contrôleurs aériens (1964). Parfois des tentatives de réquisition comme en 1963 lors de la grève des mineurs (mais c'est un échec). En 1963, une loi sur les fonctionnaires impose un préavis de cinq jours (déposé par les syndicats qui ont ainsi le monopole de la grève licite) ; les partenaires sociaux devant mettre ce temps à profit pour chercher des accommodements (en fait il permet à l'Etat de se préparer). 1984, service minimum à la radio et la télé.

⁴ Elles peuvent aussi évoluer : magistrats et contrôleurs aériens ont ainsi « reconquis » le droit de grève.

⁵ Voir *Incendo*, n° 2, mai 2008.

Des grèves sans droit ni syndicats ?

Pour ceux qui croient que pour faire grève qu'il faut en avoir « le droit », ou que l'on ne peut s'organiser sans le concours des syndicats, on peut par exemple leur conseiller de jeter un œil sur les textes de Tim Mason. Cette historien anglais a consacré ses recherches à la classe ouvrière en Allemagne nazie et en Italie fasciste. La lecture de ses travaux est assez surprenante car, elle va à l'encontre des idées reçues sur cette périodes. On y découvre des ouvriers faisant grève, se révoltant et arrivant même parfois à faire reculer le régime nazi sur certaines mesures. Deux textes de Tim Mason traduits en français :

La Classe ouvrière sous le IIIe Reich. L'opposition des travailleurs dans l'Allemagne nazie, Paris, Echange et Mouvement, 2005, 72 p.

« Travailleurs sans syndicats. Résistance de masse dans l'Italie fasciste et dans l'Allemagne nazie », *Echanges*, n° 118, Automne 2006, p. 66-70.

1864

LA LÉGALISATION DE LA GRÈVE

« La classe ouvrière ne possède rien, il faut la rendre propriétaire. Elle n'a de richesse que ses bras, il faut donner à ces bras un emploi utile pour tous [...], il faut lui donner une place dans la société et attacher ses intérêts à ceux du sol. Enfin, elle est sans organisation et sans liens, sans droits et sans avenir, il faut lui donner des droits et un avenir et la relever, à ses propres yeux, par l'association, l'éducation, la discipline »¹.

Les grèves existent semble-t-il depuis que le travail (obligatoire, salarié, etc.) existe. La plus ancienne connue remonte à l'Égypte pharaonique et tout laisse penser qu'il ne s'agissait alors pas d'un droit reconnu constitutionnellement !

En France, la grève ne devient légale qu'à partir de 1864 avec l'abrogation de la loi Le Chapelier (de 1791). Ce que cette loi interdisait, ce n'était pas la cessation du travail, mais la coalition : c'est-à-dire la cessation concertée (pour faire aboutir des revendications), considérée comme une association non autorisée qui, même temporaire, constituait un délit. Durant la Monarchie de juillet, de nombreux ouvriers sont condamnés à la prison où aux travaux forcés pour fait de grève² et la répression est parfois sanglante (Canuts à Lyon en 1831). De 1830 à 1834 (ainsi qu'en 1840), on assiste à une importante poussée de grèves et toujours à une forte répression qui contribue à rendre plus sensible l'antagonisme des intérêts économiques, c'est-à-dire le fait même de la lutte des classes. Les prisons se transforment alors en centres de propagande. Après la Révolution de 1848, les début de la mécanisation et de l'expansion urbaine, le prolétariat se constitue, prend conscience de sa force et les

rapports avec les patrons se durcissent. Les conditions de travail sont sans cesse plus pénibles, la durée de la journée de travail augmente et les salaires baissent. Le nombre de grèves (toujours illégales) augmente donc, et certains ouvriers créent des organisations de solidarité et de résistance (souvent clandestinement sous couvert de sociétés de secours mutuels).

Face à cette situation, Louis Napoléon Bonaparte annonce dès 1840, son programme : « L'idée napoléonienne consiste à reconstituer la société française bouleversée par 50 ans de révolution, à concilier l'ordre et la liberté, les droits du peuple et les principes d'autorité ».

Après son coup d'Etat de 1851, il met en place un système répressif devant assurer son pouvoir et faire respecter l'ordre établi³. Mais Napoléon III ne se limite pas aux questions politiques car il a des objectifs de modernisation économique : intervenir pour encourager le développement industriel et technique, mettre en place un régime de libéralisme économique (contre l'avis des industriels protectionnistes). Mais, pour cela, il est nécessaire de stabiliser la situation sociale française, véritable poudrière qui met en péril les régimes tous les 15 ou 20 ans.

¹ Louis Napoléon Bonaparte en 1844.

² De 1825 à 1852, 9 222 ouvriers passent devant le tribunal : près de 5 900 sont condamnés à de la prison et 900 à des amendes. Edouard Dolléans et

Gérard Dehove, *Histoire du travail en France*, t. I, Paris, Domat Montchrestien, 1953, p. 245.

³ Poursuivant en fait la politique répressive de la Seconde République (la partie la plus combative de la classe ouvrière été décimée en Juin 1848).

OCCUPATION DU FERRY DE LA COMARIT À SÈTE :

trois sans papiers sont débarqués



Lundi 2 mars, trois sans-papiers devaient être expulsés par bateau vers le Maroc. Au courant de l'expulsion de Mohamed NGADI, qui avait déjà refusé physiquement deux fois l'expulsion (voir tract ci-dessous), une quinzaine de personnes ont occupé le ferry pendant plus de deux heures. Le capitaine a demandé le débarquement des trois sans-papiers au préfet. Ils ont été reconduits aux centres de rétention de Sète et Marseille dans la soirée.

Après avoir réussi à déjouer le poste de contrôle des douanes ces quinze personnes se sont engouffrées dans le ferry de la Comarit en évitant, grâce à l'effet de surprise, le personnel du navire à l'entrée. Elles sont alors montées sur le toit de la cabine la plus haute, près de la cheminée, et ont refusé d'en partir tant que ne seraient pas débarqués ces 3 passagers emmenés contre leur gré. D'autres, qui n'avaient pas atteint le point culminant du bateau, ont pu rencontrer et parler aux retenus, enfermés dans une salle du bateau. Les échanges tant avec les passagers qu'avec le personnel du bateau étaient plutôt bienveillants (à l'exception peut-être d'un touriste énervé). Après les deux heures d'occupation, pendant lesquelles plusieurs feux d'artifice ont été allumés, les trois sans-papiers ont été débarqués du ferry pour être emmenés dans différents centres de rétention. Une fois assurés que les expulsés étaient bien partis – mais malgré tout, menottés et toujours bien encadrés –, les occupants sont sortis sans encombre. Le capitaine et la compagnie ne portent pas plainte. Les occupants n'ayant aucun papier sur eux, les flics ont simplement relevé des identités à l'oral.

Pendant ce temps, sur le quai, une trentaine de camarades diffusaient le tract reproduit ci-dessous aux derniers passagers à embarquer, ainsi qu'aux proches des voyageurs et aux badauds. Ils ont vite été rejoints par des voisins pour discuter le coup et boire un thé à la menthe pour se réchauffer. Une vingtaine de

flics sont également arrivés petit à petit sans que cela ne trouble la manifestation.

En discutant avec les uns et les autres – sur le ferry ou bien sur les quais –, quelques informations quant aux expulsions par bateau à Sète ont pu être glanées. Un bateau part vers le Maroc tous les deux jours. A chaque départ, la Comarit ou la Comanav, les deux boîtes assurant le voyage en ferry, sont tenues (par un contrat moyennant finance ou par un ordre de réquisition ? Les avis divergent...) d'être en mesure d'expulser un maximum de 4 ou 5 sans-papiers.

Une fois les douanes franchies et sur le bateau, on ne se trouve plus sur le territoire français mais sur le territoire du pays d'arrivée (ici en l'occurrence sur le territoire marocain) : ce qui explique pourquoi seuls les auxiliaires de la PAF sont montés sur le ferry pendant l'occupation, et les raisons de leur difficulté à intervenir (toute intervention aurait nécessité l'aval du capitaine et des autorités marocaines). Tout ce petit monde se trouvait donc bien embarrassé par la situation.

Selon le capitaine lui-même, il n'aurait pas la même « facilité » qu'un commandant de bord d'un avion à refuser d'embarquer des sans-papiers. Cela ne serait possible que pour des raisons médicales et l'embarquement d'un retenu, même agité, sur un bateau est invisible autant qu'inaudible pour les passagers et ne présente pas les mêmes « risques » pour le voyage... Selon lui toujours, une fois en hauteur, les sans-papiers d'abord enfermés dans

Nantes), l'objectif a été atteint, même dépassé : au 31 décembre 2008 (à la vôtre !), 29 800 personnes ont été expulsées hors du territoire national. Et ce grâce à l'étroite collaboration de la Police aux Frontières, d'une justice d'expédition bien rodée, de délateurs anonymes en tous genres, grâce aussi à notre silence assourdissant. [...]

Etablir des synergies entre migration et développement : voilà le nouveau cheval de bataille d'Hortefric. Pour des raisons économiques, il n'est pas question ici de rester dans l'archaïsme d'une fermeture totale des frontières nationales et communautaires. Brice nous le dit assez franchement :

« *L'économie française, à laquelle les patrons membres du MEDEF contribuent pour une large part, a besoin de l'Afrique. [...] Nous le savons, nous avons besoin des immigrés dans certains secteurs d'activité. De plus, sans eux, l'Europe ne peut pas maintenir son rang mondial en termes de démographie. Enfin, l'immigration a toujours été constitutive de notre identité : 10 % de la population française peut revendiquer une origine africaine.* » [colloque joliment intitulé *Quand l'Afrique s'éveille*].

Un nouveau concept vient de sortir : la migration circulaire. En pratique, cela se concrétise notamment par la délivrance de titres de séjour strictement limités aux contrats de travail. Le bâtiment recrute (Martin Bouygues a l'air satisfait de la motivation des travailleurs immigrés), alors qu'ils viennent faire les boulots de merde payés des miettes dont personne ne veut plus, puis retour à l'envoyeur. Et qu'ils ne s'avisent pas de tenter de s'installer plus durablement : ce ne sont que les bagnards du capital, et la France a les moyens de les faire dégager avant qu'ils n'en soient les parasites...

Mais face à la démesure de l'atroce, que faire ? Grande question, misérables réponses. Dans la majeure partie des cas, les résistances à cette politique restent trop souvent cantonnées à des demandes de régula-

Le concept d'« immigration choisie » ou, dans un autre langage, d'« immigration de classes ».

Cette politique se base sur les besoins directs du Capital en main d'œuvre docile et bon marché. A la demande de tel ou tel secteur de la production et des services correspond la concentration massive de travailleurs sans-papiers, notamment dans le bâtiment, la restauration, l'hôtellerie, les travaux saisonniers et d'entretien... Grâce aux rafles régulières sur les lieux de travail orchestrées par les services de l'Etat, la menace de l'expulsion arme le Capital d'un moyen de pression permanent sur les travailleurs sans-papiers du monde entier. D'autant plus pour ceux qui s'imagineraient pouvoir soutenir à leur patron ou à l'Etat quelconque droit particulier en tant que travailleur.

La xénophobie créée par le protectionnisme salarial risque aussi, pour une partie de la classe exploitée, de redéfinir en tant qu'ennemi le travailleur sans-papier, alors que l'ennemi de classe reste l'Etat et le Capital.

**Français, immigrés, on s'en fout !
On ne veut plus de papiers du tout !**

risation individuelle : il va s'agir d'une gestion de dossiers au cas par cas qui nous réduit à mendier auprès de M^{onsieur} le Préfet des demandes de titres de séjour « à titre purement exceptionnel », puisqu'ON dit que les régularisations massives c'est pas crédible, que « *la France a le droit de choisir qui elle veut accueillir* ». Ces démarches ; n'ont de chance d'aboutir que pour une toute petite catégorie de personnes

La seule cohérence est de refuser en bloc ce système d'enfermement et de torture. Cette situation nécessite un mode de lutte collectif, MASSIF.

Les cibles sont multiples, ne nous battons pas, il y en aura pour tout le monde.

L'Empereur va donc chercher à limiter les luttes entre bourgeoisie et travailleurs, les désordres économiques et sociaux, en établissant par un juste équilibre un régime de conciliation des classes (établir la paix sociale). Bien que conservant son caractère autoritaire, l'Empire va prendre un aspect dit « social » ou « libéral » (surtout vers 1859-1860). D'un côté, la diminution du chômage (avec une politique de grands travaux et de développement industriel) et la création d'institutions de patronage, bienfaisance, charité, etc.⁴, doivent attirer la sympathie des ouvriers. De l'autre, des mesures doivent permettre de mieux les contrôler (comme la réorganisation urbaine de Haussmann déprolétarisant les centres-villes et facilitant techniquement la répression). Une série de réformes administratives et juridiques sont décidées :

- 1852, autorisation du développement de sociétés de secours mutuel très encadrées (pour le versement de pensions de retraite mais pas pour le chômage⁵) qui avaient été supprimées en grand nombre en 1851.

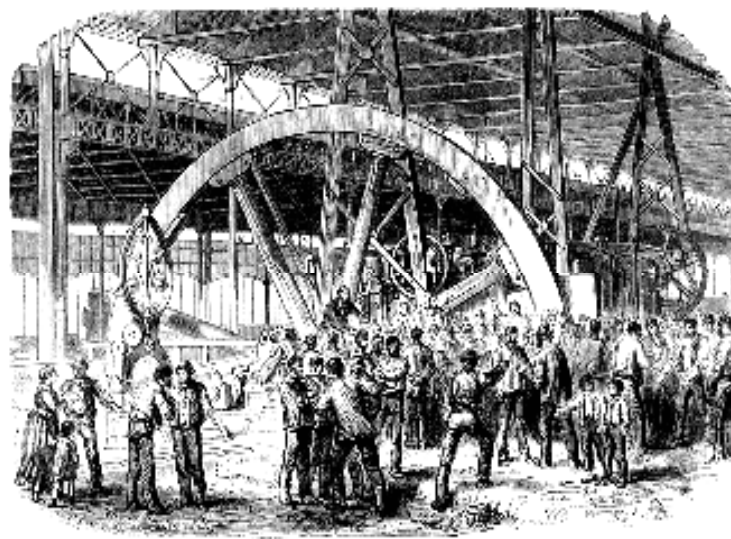
- 1853, réforme des Conseils des Prud'hommes (jusque là uniquement composés de patrons, la représentation ouvrière y apparaîtrait, mais c'est l'Empereur qui en nomme les présidents).

- 1854, remise en vigueur du livret ouvrier qui permet un contrôle de la main-d'œuvre et doit

en stabiliser un noyau fixe (trop gyrovague, elle désorganise la production).

Mais, la méfiance et le désir d'indépendance des ouvriers demeurent et de nouvelles stratégies de résistance et d'organisation se développent. De 1853 à 1864 les grèves se poursuivent (principalement pour l'augmentation des salaires et la diminution du temps de travail). Le nombre de poursuites judiciaires diminue pourtant car l'administration impose une tolérance relative (que flics et juges ont parfois du mal à intégrer⁶). En effet, même avec l'Empire, la police s'avère incapable de briser la résistance ouvrière⁷ et donne du régime une image désastreuse. Il faut trouver une autre solution.

La loi du 25 mai 1864 supprime le délit de « coalition ». La grève devient légale mais est encadrée de restrictions : invention du délit « *d'entrave à la liberté du travail* » ; actes de violence ou de pression dans le cadre de la



⁴ Napoléon III a d'autant plus besoin de l'appui des ouvriers que certaines de ses décisions lui ont fait perdre celui d'une partie des cathos et des industriels.

⁵ Le soutien en cas de chômage était alors un

moyen de contourner la loi en soutenant parfois le « *chômage volontaire* » (c'est-à-dire la grève).

⁶ En 1862, lors d'une grève des charpentiers, la police arrête 2 000 ouvriers. L'Empereur intervient lui-même pour les faire relâcher.

grève plus sévèrement punis qu'en droit commun. De plus, le droit d'association reste lui interdit. De quoi permettre aux tribunaux, si nécessaire, toute interprétation restrictive. Nombre de patrons apeurés s'opposent à cette loi⁸.

L'Empire accorde ensuite en 1868 le droit de fonder des chambres syndicales (quelques-unes existaient déjà plus ou moins clandestinement) destinées à la conciliation, l'apprentissage, l'assurance contre chômage/maladie/vieillesse, etc., et qui ne doivent pas se transformer en foyer de contestation. Mais, « *bien que la création des chambres soit une brèche dans l'appareil d'Etat, cette brèche est limitée par le fait, justement, que l'Etat lui-même semble accorder de plein gré cette diminution de ses pouvoirs* »⁹.

Avec les difficultés économiques des années 60, les entreprises augmentent l'intensité du travail (période d'industrialisation massive) et les grèves sont de plus en plus nombreuses, puissantes et violentes (surtout vers 1868-1870). Le libéralisme du pouvoir à tout de même des limites et l'armée intervient parfois de manière féroce contre les grévistes (en 1869, 14 morts à Saint-Etienne et 12 morts à Aubin). Le droit de grève est né, mais il ne faut déjà pas en abuser...

L'objectif de stabiliser la situation sociale semble donc de prime abord un échec puisqu'il aboutit en mars 1871 à l'insurrection de la Commune de Paris.

Le Second empire porte pourtant des germes de transformation à long terme dont la répu-

blique va tirer parti pour « *clôre l'ère des révolutions* » : l'apparition de nouvelles classes dirigeantes, parvenant à faire croire qu'elles sont plus ouvertes, et un régime politique qui laisse jouer, intègre, ses oppositions. Devant l'émergence d'une nouvelle classe ouvrière, et plutôt que de réprimer sans cesse, il est peut-être plus intelligent de lui permettre de s'organiser, de se « *légaliser* » pour qu'elle renonce d'elle-même à la violence (avec l'apparition de divergences politiques qui diminuent son pouvoir d'opposition).

Après l'écrasement de la Commune de Paris, la République poursuit très durement la répression contre les organisations ouvrières. Mais, bien que toujours interdites, elles se développent, se réunissent en congrès, suscitent des grèves, accentuent la pression. En 1884, la République finit par accorder la reconnaissance du syndicalisme.

Le droit de grève n'a donc pas été octroyé par l'Etat ; les ouvriers l'ont pris, et l'Etat n'a fait que légaliser une pratique qui se généralisait dans l'espoir de la canaliser, de la contrôler puisqu'il n'a pu la réprimer. Si elle reste une pratique, la grève se légalise, se contractualise et perd de son caractère brusque. Car un droit, si étendu soit-il, trouve toujours sa limite dans le droit d'autrui (en l'occurrence celui des patrons), dans le respect des lois et conventions.

Pierre

⁷ L'action ouvrière doit souvent se réfugier dans la clandestinité, elle est donc difficilement contrôlable. A Marseille par exemple, les travailleurs tiennent des réunions en barque, la nuit, dans la rade, en face du phare Sainte-Marie pour échapper à la surveillance de la police. Dolléans et Dehove, p. 296.

⁸ « *La stabilisation impériale réconciliatrice des classes a en fait accéléré la maturation des antagonismes latents en imposant aux classes dirigeantes des mesures qu'elles n'auraient probablement pas*

acceptées sous un régime parlementaire. » Cf. Christophe Charles, Histoire sociale de la France au XIXe siècle, Paris, Seuil, 1991, p. 120. A rapprocher de la légalisation des sections syndicales d'entreprise « obtenue » par la grève de Mai 68 qui permet d'augmenter d'un cran l'intégration des syndicats (à ce moment-là les patrons les moins éclairés s'y opposent mais ne le regretteront pas par la suite).

⁹ Marcel Piqueral, *Le Droit syndical en France*, Supplément à la revue *Droit ouvrier*, 1962, p. 36.



Tous les jours, des rafles de sans-papiers sont organisées par les services de police et les préfetures.

Ces rafles massives et ciblées ont lieux dans la rue, les transports en commun, les cafés, les commerces, les lieux de travail, les écoles, les préfetures, les hôpitaux, au domicile... Cars de CRS, flics en uniforme, agents de la PAF (police aux frontières) et de la BAC (brigade anti-criminalité), policiers en civils voire même brigades anti-émeute sillonnent le territoire et exercent une véritable chasse aux immigrés. A chaque instant, l'angoisse de l'arrestation ou du contrôle ! Quand la chasse est bonne, les bus se remplissent et les sans-papiers sont conduits au commissariat pour une garde à vue de 24 h. Ils sont interrogés à propos de leur identité avec insistance (nom et nationalité), sur les lieux où ils vivent, et les personnes qu'ils côtoient. S'en suit un passage de 48 h au centre de rétention, puis ils comparaissent devant le juge des libertés et de la détention (JLD) qui les renvoie pour 15 jours en centre de rétention qui, s'ils ne sont pas considérés comme des prisons par l'Etat, s'intègrent totalement dans l'univers carcéral. Cette incarcération peut être renouvelée une seconde fois, ce qui pousse l'enfermement jusqu'à 32 jours.

A l'intérieur des centres de rétention, une discipline militaire est mise en place : le soir, les prisonniers doivent regagner leur chambre-cellule jusqu'au lendemain matin, parfois entassés à 5 (voire plus) dans 6m². Durant la journée, ils subissent des interrogatoires plus ou moins musclés. La pression exercée pour leur faire divulguer leur identité se poursuit : sans identité, l'expulsion est plus difficile. D'où le projet du gouvernement français, sous prétexte d'harmonisation européenne, de prolonger le délai de l'incarcération des sans-papiers à 18 mois. Sinon, en cas de refus de coopérer à l'expulsion, les sans-papiers encourrent une condamnation de 3 ans de prison ferme assortie d'une interdiction de territoire allant jusqu'à 15 ans.

Extraits de deux tracts distribués lors de la manif du 28 février.

La logique concentrationnaire est en marche : les Centres de Rétention Administrative tournent à plein régime, et c'est donc à Vichy qu'est adoptée la directive européenne « *harmonisant* » la durée légale de rétention à 18 mois ; directive validée au parlement européen prête à entrer en application durant l'année 2009. Jusque là, cette durée légale était en France de 32 jours. Nous passons à présent à une échelle supérieure : 18 mois, entendons-nous bien : presque 2 ans à être « *stocké* » en CRA, seul(e) ou en famille, en attente d'une place dans un charter (merci aux compagnies aériennes et maritimes), direction le pays qu'on avait fuit délibérément. Et poussons le vice : ne les appelons pas des détenus, car un CRA n'a bien sûr rien à voir avec une prison, non, ils sont seulement « *retenus* »... On comprendra dans une logique purement mathématique que l'allongement de la durée de détention rime avec la nécessité de construire plus de centres. Ici, nous pouvons remercier — entre autres — Bouygues pour sa « *livraison* » l'année précédente de deux nouveaux CRA tout neufs [...]

Aucune sorte de modernisation du système carcéral ne peut être opérée. Il faut le détruire. Et s'attaquer frontalement à tous ceux qui disent respecter la dignité des personnes tout en leur, forgeant des barreaux.

28 000. C'était le quota de gens à déporter pour l'année 2008 fixé par Hottellic à l'attention des préfets de France. Malgré 3 incendies de CRA cette année (Vincennes, Ménil Amelot,



Manif devant le CRA de Nîmes

Samedi 28 février 2009 à 17 h, à Nîmes, une manifestation illégale (non déclarée en préfecture) était organisée pour la fermeture des prisons pour étrangers (CRA, Centres de Rétention Administrative), et contre l'enfermement sous toutes ses formes. Le CRA de Nîmes (qui compte 126 places) est situé en périphérie, dans l'enceinte de l'école de police, entre une route nationale et des centres

flashball en joue et gazeuse brandie, pour tenter de dégager le rond-point, et apparition d'une dizaine de policiers anti-émeute. Au bout de 30 minutes, le cortège repart sur la nationale, dont la circulation a été bloquée en amont par les flics. Les bleus suivent de près, et à l'aide de grenades lacrymogènes, pressent tout le monde à regagner le quartier qu'ils bouclent de tous côtés, empêchant les manifestants de se disperser.

Régulièrement confrontés aux pressions policières, et habitués à leurs tactiques, pas mal d'habitants ont été solidaires

en ouvrant les immeubles, indiquant des échappatoires, repérant les flics en civil, etc. Après les lacrymos et flashballs tirés par les anti-émeute (ces derniers n'osant pas pénétrer dans le quartier) et par la BAC, auxquels ont répondu quelques pierres et projectiles divers, les manifestants ont pu se disperser sans interpellation. Ils ont été invités à revenir par des habitants.

Les policiers sont cependant restés une heure durant aux portes du quartier. Une pratique apparemment récurrente pour provoquer les habitants et effectuer des arrestations. Un habitant a alors été interpellé. Poursuivi pour « violence sur agent avec arme par destination », il a été relaxé lors de son procès au tribunal correctionnel de Nîmes le 9 avril.

**LIBERTÉ POUR TOUS LES PRISONNIERS
AVEC OU SANS-PAPIERS !
PAS DE REPIT JUSQU'À LA DESTRUCTION
DE TOUTES LES PRISONS
ET DU MONDE QUI LES PRODUIT !**

Bien qu'habituellement de gros dispositifs policiers soient mis en place pour empêcher ce genre de rassemblements, la manif a réuni 200 à 300 personnes, qu'un petit nombre de voitures de flics essayait d'encadrer sans conviction. Des masques distribués dès le début ont très vite circulé pour finir par couvrir les visages des manifestants, dont des habitants du quartier.

Tout d'abord, le cortège, rejoint par des enfants, a serpenté dans le quartier. Avec ses banderoles (« Feux de joie aux centres de rétention », « Non aux expulsions », « Ni papiers, ni frontières, ni prisons », « Solidarité avec tous les incarcérés, Sabotons l'enfermement », « Solidarité active avec les inculpés de l'incendie de Vincennes ») il s'est dirigé vers le CRA, sans se soucier de la voiture de flics qui essayait sans succès de garder la tête du cortège. Une fois devant la taule, les manifestants ont bloqué la route nationale qui passe juste devant la cour ; pétards et fusées ont permis de se faire entendre des prisonniers. Première intervention de deux justiciers zélés,



BRÈVES SAUVAGES ILLIMITÉES...

Du beau temps presque partout

« Nous ne sommes plus des moutons, mais des lions »

29 janvier

Auxerre, Fulmen : les ouvriers de l'usine (qui fabriquent des batteries), forcent leur patron à manifester avec eux et à revêtir un tee-shirt avec le nombre d'emplois supprimés dans le groupe.



L'effet contagion

24 mars

Pithiviers (Loiret), 3M : 110 des 235 emplois doivent être supprimés. Les salariés du site séquestrent le directeur du groupe pharmaceutique jusqu'au jeudi 00h30. Ça libération s'effectue contre la signature d'un protocole d'accord non chiffré.

Les dirigeants visés

la tension était à son comble

Versailles, FCI Microconnections : Lundi, une centaine de grévistes envahissent le siège de FCI et retiennent pendant quelques heures trois membres de la direction, dont le PDG. (Suite à la découverte d'une note interne annonçant un plan de restructuration, les salariés du site de Mantes-la-Jolie sont en grève et occupent leur usine depuis, le 24 février.)

12 mars

Clairoix (Oise), Continental : après l'annonce de la fermeture de l'entreprise de pneumatique en 2010, les salariés exigent que le directeur du site vienne s'expliquer il est alors bombardé d'œufs.

Pontonx-sur-l'Adour (Landes), Sonny : après l'annonce de licenciements, les salariés se mettent en grève, bloquent l'usine avec des troncs d'arbres et séquestrent le PDG jusqu'au lendemain matin (après obtention d'un protocole d'accord).



30 mars

St Martin de Crau, GrDF : des gaziers prennent le contrôle de la station de compression de St Martin-de-Crau en mode « manuel ». Ils menacent de réduire la pression sur le réseau de gaz et de perturber les sites industriels du golfe de Fos.

Le dialogue social ne fonctionne plus.

9 avril

Brières-les-Scellés (Essonne), Faurecia : des grévistes retiennent pendant cinq heures trois cadres dirigeants de l'équipementier automobile. Ils réclament l'amélioration du plan social annoncé en décembre.

Thonons (Haute-Savoie), Renault : mécontents des négociations en cours depuis la mise en liquidation de leur groupe, les salariés ont remis dans le fourneau en fusion huit tonnes de pièces en aluminium destinées à Renault et PSA.

séquestré quarante heures la sortie a été très violente.



Comment s'est déroulée votre séquestration ?

21 Avril

Claireux (Oise), Continental : Juste après l'annonce du tribunal de Sarreguemines (Moselle) rejetant leur demande d'annulation de la procédure de fermeture de l'usine, 400 à 500 salariés explosent de colère et envahissent la sous-préfecture de Compiègne. Ils s'attaquent notamment au bureau de la sous-préfète et du directeur de cabinet (dossiers et ordinateurs volent dans différents services). Ils retournent ensuite à l'usine et saccagent le poste de garde.

Yssingeaux (Haute-Loire), LST Electronique : redoutant des suppressions d'emplois dans le cadre d'une liquidation judiciaire. Une trentaine de salariés décident d'occuper l'usine de production 24 heures sur 24.

« Il y a un risque révolutionnaire en France »

Depuis le mois de mars, dans un climat social explosif, les séquestrations de cadres d'entreprises touchées par une réduction

8 avril

Bellegarde-sur-Valserine (Ain), Scapa : quatre cadres, du fabricant britannique d'adhésifs, sont séquestrés dans l'usine menacée de fermeture.

Quelques dates :

Jeudi 16 avril à Flamanville (Manche), blocage l'accès routier au chantier du réacteur nucléaire EPR. 32 000 foyers privés d'électricité, 3 700 en gaz. Dans plusieurs villes les grévistes manifestent avec les véhicules d'entreprise bloquant ainsi la circulation. A Toulouse les manifestants sont cagoulés ou masqués car la direction menace de photographier les conducteurs puis de porter plainte pour vol de véhicules. Le soir opérations commandos sur plusieurs transformateurs de la région parisienne, un électricien lance « Quand la SNCF fait grève, il n'y a pas de trains. Dorénavant, quand on fera grève, il n'y aura plus d'électricité ».

Lundi 20 avril, les coupures sauvages se poursuivent, 66 500 foyers privés d'électricité. Hortefeux menace de « sanctions ».

Mardi 21 avril, coupures et basculements en heures creuses (350 000 foyers en région parisienne). Manifs dans plusieurs villes. Devant la tour EDF à la Défense, bousculades entre manifestants et CRS. A Toulouse, les grévistes, cagoulés, occupent le site de la direction régionale. Le bureau d'un cadre volent par les fenêtres (papiers et mobilier). Sur les sites des Sept-Deniers, et Saint-Alban les communications téléphoniques internes sont sabotées et une dizaine de véhicules ont les roues démontées.

Jeudi 23 avril, coupures et basculements.

Séquestrés 26 heures, les deux patrons racontent

31 mars Grenoble, Caterpillar : une cinquantaine de grévistes séquestrent quatre cadres, dont le directeur général du site. Après 24 heures de pressions et vexations, un salarié lâche : « On les a bien préparés. Ils peuvent aller négocier ». Les quatre hommes sortent sous les crachats et les huées.

Paris, PPR : une cinquantaine de salariés de la Fnac et de Conforama, bloquent pendant une heure le PDG du groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR), dans un taxi avant qu'il soit dégagé par la police. 1.200 suppressions de postes sont prévues.

ErDF-GrDF, de l'eau dans le gaz

Depuis début avril dans toute la France, les électriciens et gaziers effectuent une grève tournante appuyée par de nombreuses coupures de gaz et d'électricité, allant des transformateurs de quartiers entiers, à des coupures plus ciblées : radars automatiques, résidences bourgeoises, bâtiments administratifs, permanences politiques, zones industrielles ou commerciales,.... St Germain en Laye où réside le PDG d'EDF. Des rétablissements sont pratiqués « chez ceux qui ne peuvent pas payer », ainsi que des basculements en tarif heures creuses. Des sites d'entreprises sont occupés.

« C'est l'anarchie totale »

15 avril

Fos/Mer, Ascométal : des salariés de l'aciérie séquestrent une vingtaine de cadres pendant près de huit heures jusqu'à l'intervention des forces de l'ordre. Ils réclament une meilleure indemnisation du chômage partiel.



casseurs

« On nous a donné des matelas infects »

20 avril

Grenoble, Caterpillar : les représentants du personnel, qui ont signé dimanche à Paris un « protocole d'accord » avec la direction, tentent de s'expliquer. Ils sont interrompus par les huées et sifflets de 300 salariés qui leur interdisent ensuite l'accès à la DDTE, où les négociations doivent se poursuivre. A leur arrivée à la DDTE, les représentants du personnel doivent battre en retraite sous les jets d'œufs d'un groupe leur criant : « Maintenant, la négociation, c'est dans la boîte que ça se passe, et c'est nous, les salariés, qui décidons ! ». « Ils sont allés faire les beaux à Paris, il y a eu des choses négociées qui ne devaient pas l'être. Ils n'avaient pas à signer, on lâchera rien ! », tranche un salarié.

Villemur (Haute-Garonne), Molex : des salariés du site de l'équipementier automobile, que la direction américaine a décidé de fermer en juin, séquestrent lundi soir et pendant près de 24 h la DRH et le cogérant. Ils réclament « le rapatriement d'un stock » qui a été constitué aux Pays Bas pour les « contourner ». La direction quittera le site sous les sifflets et les injures d'une centaine de salariés.



« Une situation humiliante ! »



« groupes extrémistes »
« Les syndicats sont bousculés »